



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

RALLYE PORTES OUVERTES ECONOMIQUES

Le 23 octobre 2017

Exploitation de :

GAEC de MONT
Christophe et Thomas MICHON
Domaine de Mont
58110 Mont et Marré



Cycle de production 2016



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

▶ **GAEC Père-Fils : 2 associés :**

- Christophe MICHON : dernier tiers de carrière
- Thomas MICHON : premier tiers de carrière

253 ha SAU (100 % en fermage)

L'élevage

▶ **Troupeau bovins viande**

- 119 vêlages (mi-décembre)
- Cheptel typé « élevage »
- Producteur de :
 - Jeunes Bovins : 16-18 mois
 - Broutardes repoussées
 - Vaches finies

200 UGB alimentaires

- Surface fourragère

- 123,20 ha P. permanentes
- 37,90 ha P. temporaires
- 11 ha de maïs-ensilage

1,16 UGB
/ha SFP

- ♦ Parcelaire : 3 blocs dont 1 de 205 ha (siège) et 1 de 43 ha

- ♦ Plateau cultures : bon potentiel mais présence de cailloux
- ♦ Surface fourragère : bon potentiel mais humide et caillouteux

Les cultures

▶ **80,90 ha**

- Blé : 32,90 ha
- Orge hiver : 15,80 ha
- Triticale : 11,60 ha
- Colza : 20,60 ha

Rotations dominantes

- Colza – Blé – Orge ou Triticale
- Maïs – Blé – Orge ou Triticale

Environnement socio-économique

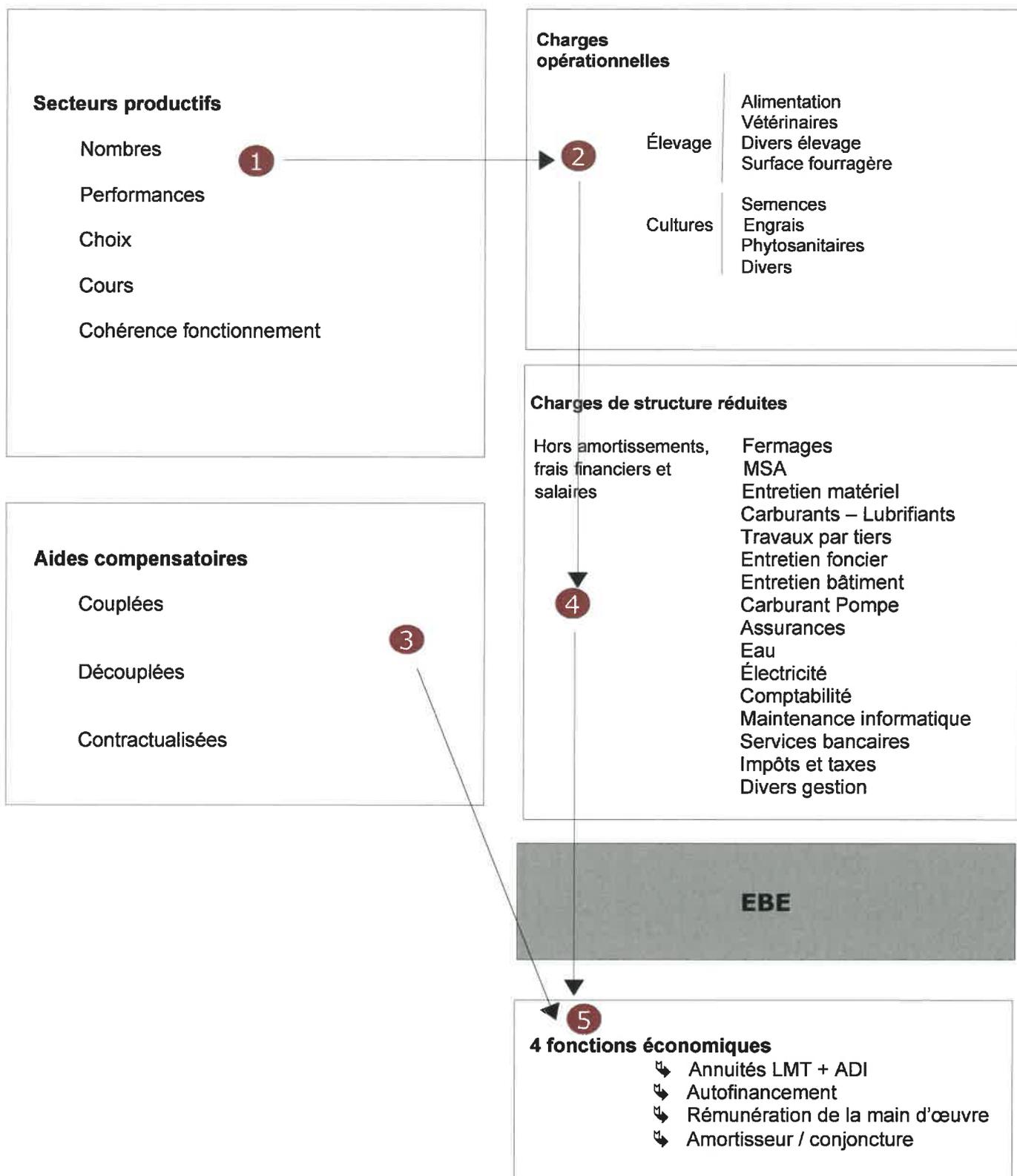
- ▶ **Groupements de Producteurs – Coopératives – CUMA - Coopératives d'IA – Comptable privé - Chambre d'Agriculture – Négociants privés**

L'économie globale de l'exploitation

5 secteurs interactifs

PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION

CHARGES



Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT 321.573 €

156.891 €	Ventes bovines	152.387 €
	Achats animaux	- 4.100 €
	Variation d'inventaire	+ 8.505 €
	Complément prix	+ 99 €
62.039 €	Ventes céréales 2015	11.171 €
	Ventes oléagineux 2016	18.250 €
	Ventes céréales 2016	13.961 €
	Autoconsommation semences	728 €
	Autoconsommation troupeaux	16.341 €
	Variation d'inventaire	- 6.667 €
4.909 €	Indemnité assurance colza	4.900 €
	Paille	3.355 €
4.909 €	Prestations	4.909 €
2.081 €	Dégâts de gibier	2.081 €

88.040 €	ABA	19.654 €
	Aides découplées	52.146 €
	ICHN	16.240 €

7.613 €	Aides diverses	7.613 €
---------	----------------	---------

CHARGES 213.704 €

Charges opérationnelles		
68.469 €	Aliments achetés	13.855 €
	Aliments prélevés.	16.341 €
	Frais vétérinaires	11.878 €
	Divers élevage	5.031 €
	Surface fourragère	10.883 €
	Paille	4.927 €
	IA	5.554 €
111.285 €	Semences	2.057 €
	Engrais	14.932 €
42.816 €	Phytoprotecteurs	23.355 €
	Divers	2.472 €

Charges de structure réduites		
Hors amortissements, frais financiers et salaires		
102.419 €	Fermages	34.232 €
	Cotisations MSA	21.763 €
	Entretien matériel	9.382 €
	Outils	997 €
	Carburants – Lubrifiants	12.152 €
	Travaux par tiers	4.758 €
	Entretien foncier	1.097 €
	Entretien bâtiment	964 €
	Carburant Pompe	1.575 €
	Assurances	7.329 €
	Eau	1.212 €
	Électricité	1.915 €
	Comptabilité	2.287 €
	Téléphonie	514 €
	Services bancaires	485 €
	Impôts et taxes	823 €
	Divers gestion	934 €

EBE = 107.869 € (33,5 %)

EBE corrigé = 124.379 € (36,8 %)

- 5
- ↔ Annuités LMT + ADI
 - ↔ Autofinancement
 - ↔ Rémunération de la main d'œuvre
 - ↔ Amortisseur / conjoncture

Votre profil Année (2016 corrigé)

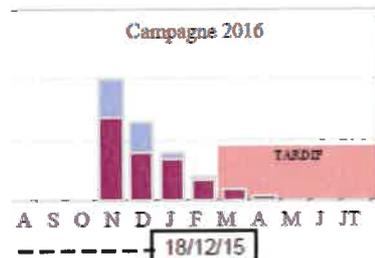
-- - +- + ++ +++

Dispositif de production						
Nombre de vèlages / UMO économique	59	32	41	49	57	65
Nombre d'UGB / vèlage	1,68	1,85	1,75	1,70	1,65	1,60
Nombre bovins produits / 100 vèlages	94	88	90	92	95	97
Nombre de kgs vifs produits / UGB	365	325	345	365	385	400
Poids moyen du bovin vendu	648	615	630	645	660	675
Prix moyen kg vif vendu	2,16	2,00	2,05	2,10	2,15	2,20
Rendement des céréales (moyenne 5 ans)	74	60	65	70	75	80
Valorisation du ql de céréales	12,58		11,50	12,50	13,50	14,50
Rendement du colza (moyenne 5 ans)	36	28	30	32	34	36
Valorisation du ql de colza	36,6	35	36	37	38	40
Aides découplées (DPB + Aide Verte + Surprime)	206	140	160	180	200	220
Aides compensatoires totales / ha	348	280	300	320	340	360
Tonnes de viande produites/UMO économique	36,4	20	25	30	35	40
Quintaux produits / UMO éco. (moyenne 5 ans)				(2.650 qx)		

-- - +- + ++ +++

Charges opérationnelles							
Kilos de concentrés / kilo vif produit	2,74	3,10	3,00	2,90	2,80	2,70	
Prix moyen / T de concentré	176	275	245	215	185	165	
Frais vétérinaires / UGB	2 59	95	85	75	65	55	
Paille consommée / UGB (en T)	1,95 T	1,40	1,30	1,20	1,10	1	
Divers élevage / UGB	53	70	65	61	57		
Charges fourragères / ha d'herbe	45			55	40		
Charges maïs / ha	375	430	410	390	370	350	
Charges opé. / ha de céréales	538	480	460	440	420	405	
Charges opé. / ha de colza	504	550	530	510	490	470	
Charges de structure réduites / ha	4 405	560	530	500	470	430	
EBE / Produit Brut	37	31	34	37	39	41	
Annuités LMT + ADI + FFCT / Produit Brut		22	20	17	15	12	
Autofinancement / Produit Brut	5	8	6	4	3	3	
Revenu disponible / Produit Brut		13	16	19	21	26	

Troupeau bovins viande



138 femelles à la reproduction
(104 vaches – 34 génisses)

119 vêlages

127 veaux nés

8 pertes

119 veaux élevés

54 mâles

65 femelles

100 % jeunes bovins

50 % renouvellement
50 % broutardes repoussées

Date moyenne de vêlage : 18 décembre 2015

	2016	2015	2014
Nombre de vêlages	119	123	128
Taux de 1^{ers} vêlages	27 %	25 %	24 %
Taux de femelles réformées après le 1^{er} vêlage	12 %	32 %	23 %
Nombre de césariennes : 2 à 4 par an			
Taux de mortalité des veaux	6 %	8 %	8 %
Nombre de veaux élevés par vêlage	100 %	96 %	97 %
Nombre bovins produits pour 100 vêlages	94 %	93 %	96 %
IVV 4 ans et plus	376	367	378
% de vêlages tardifs	6 %	6 %	11 %
Pertes adultes	7	4	4

Qualitatif repro.

- ▶ 100 à 110 IA 1^{res} par an.
- ▶ 80 à 90 veaux nés issus d'IA.
- ▶ Début de la reproduction au 25 janvier.
- ▶ Échographies avant le lâcher, environ 90 vaches pleines pour un objectif de 120 vêlages.
- ▶ Au lâcher :
 - ✓ Pas de taureau avec les génisses, les génisses vides sont engraisées.
 - ✓ 3 lots de vaches, 3 taureaux avec retrait vers le 20 juin.
- ▶ Échographies en août sur les femelles douteuses, généralisées en 2017 sur toutes les femelles.

Organisation du pâturage

▶ Mise à l'herbe 8 années sur 10

- Vaches suitées à partir du 15 avril
- Génisses 2 ans à partir du 5 avril
- Génisses 1 an à partir du 5 avril

▶ Organisation du pâturage au printemps

- 1 lot de vaches suitées de femelles non complémentées
- 1 lot de vaches suitées de mâles complémentés
- 1 lot de vaches suitées de veaux mâles et femelles (nés après le 1^{er} janvier) non complémentés
- 1 taureau dans chacun de ces lots

- 1 lot de vaches suitées sans taureau, à réformer (césariennes, caractère, âge,...). Ce lot de réformes intègre les vaches âgées pour qu'il n'y ait **aucun abattage** après l'âge de 10 ans

- 1 lot de génisses 2 ans inséminées (sans taureau)

- 1 lot de génisses 1 an

Principe général : 2 parcelles par lot au printemps
3 parcelles par lot en été

▶ Sevrage des veaux

- Tous les veaux sont sevrés début août, sont âgés de 6 à 9 mois et allotés par poids
- Au sevrage, rentrée en stabulation
 - **Mâles** : à l'auge, foin à volonté + 3 kilos d'un mélange 60 % de céréales, 40 % d'un correcteur azoté à 28 %.
 - **Femelles** : à l'auge, foin à volonté + 1,5 kilos du même mélange

- A la récolte de l'ensilage de maïs (début septembre)
 - ➔ Les mâles passent au régime jeune bovin (2 à 3 semaines de transition)
 - ➔ Les femelles restent au régime « repousse »

CONDUITE GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Rationnement hivernal

- ▶ **Allotement des vaches en fonction des dates de vêlages présumées au 15 octobre. Elles sont remises au pré.**

- ▶ **Rentrée des vaches et génisses pleines à partir du 25 octobre et jusqu'au 15 décembre en fonction des dates de vêlages présumées (utilisation d'un planning rotatif).**

- ▶ **Mâles après sevrage (Jeune Bovin)**
 - Bâtiment dédié, utilisation de la mélangeuse avec un aliment composé de :
 - 30 % de matière sèche maïs
 - 30 % de céréales
 - 30 % de complémentaire azoté 28 %
 - 10 % de paille

 - Même mélange jusqu'à l'abattage, GMQ = 1.700 g par jour

- ▶ **Femelles après sevrage**
 - Mélange ensilage d'herbe et foin (50 % - 50 % en matière sèche) et ajout d'environ 3 kilos brut du mélange d'engraissement

 - GMQ objectif \simeq 750 g par jour, 100 à 120 kilos de croît sur l'hivernage

- ▶ **Génisses 2 ans**
 - Mélange ensilage d'herbe et foin (50 % - 50 % en matière sèche) + 2,5 kilos de céréales (blé ou triticales) + 100 g CMV 5-25-5

- ▶ **Vaches et primipares**
 - Mélange ensilage d'herbe et foin (50 % - 50 % en matière sèche) + 2,5 kilos de céréales (blé ou triticales) + 100 g CMV 5-25-5

- ▶ **Sel et pierres à lécher pour tous les bovins**

► Complémentation

- Petits veaux en bâtiment : les nourrisseurs sont rentrés en stabulation et les veaux sont en libre-service avec un mélange (60 % de céréales, 40 % de complémentaire 28 %)
- Au pré : transfert des nourrisseurs et complémentation à volonté, avec le même mélange (60 % de céréales, 40 % de complémentaire 28 %) jusqu'au sevrage pour les veaux complémentés (lot de mâles et lot de mâles-femelles mélangés)
- Céréales utilisées : triticales puis blé, peu d'orge, sauf pour les vaches

Le bilan commercial

	Nb	Poids vif	Prix moyen	Prix moyen du kilo vif vendu
Vaches finies	30	900 (466 carc.)	1.677	1,86 (3,60 carc.)
Jeunes bovins vendus en vif	35	667	1.615	2,42
Jeunes bovins	10	672 (397 carc.)	1.588	2,36 (4,00 carc.)
Broutardes repoussées	20	348	835	2,40
Génisses 18-20 mois	9	412	915	2,22
TOTAL	109	70.601	152.387	2,16
Par tête	109	648	1.398	2,16
Par tête (en 2015)	124	726	1.542	2,12

Productivité du troupeau

	TOTAL	/UGB	/vêlage
Kgs vifs produits	72.831	365	612
Produit hors aides (1)	156.792	785	1.318
Aides compensatoires (2)	71.371	357	600
TOTAL (1) + (2)	228.163	1.142	1.918

Les cultures (80,87 hectares, 32 % de la SAU)

► Assolement et rendements

		Rendement	
		2016	2015
Blé	32,90 ha	42	73
Orge	15,80 ha	53	74
Triticale	11,60 ha	51	78
Colza	20,60 ha	33 avec assurance grêle	36

- **Rotations** : Colza – blé – orge ou triticale
Maïs – blé – orge ou triticale

- **Spécificité** : non labour → 1 passage de disques, 1 passage de dents, 1 passage de disques, puis semis (combiné avec rotative)

- **Fertilisation organique** : fumier sur tête de rotation (colza et maïs)

- **Fertilisation minérale**

	N	P	K
Blé	169	45	0
Orge	132	45	0
Triticale	132	45	0
Colza	132	45	0

L'actif simplifié du bilan au 31/12/2016 (hors fourrages, foncier et bas de bilan)

• Cheptel	378.015 €
• Bâtiments	120.307 €
• Matériel	57.768 €
• Parts sociales	8.832 €
• Avances en terre	12.624 €
• Approvisionnements (hors fourrages)	17.608 €
TOTAL	595.154 €

Soit
Soit

5.001 euros par vèlage
2.980 euros par UGB

Infrastructures

► Les bâtiments

- 1 bâtiment ancien aménagé avec aires d'exercice couvertes, organisées en plusieurs modules :
 - 1 partie : 35 vaches avec boxes de vêlage et caméra (litière accumulée)
 - 1 partie : 36 vaches vèlées (aire raclée plus litière accumulée)
 - 1 partie : 14 vaches vèlées (aire raclée plus litière accumulée)
 - 1 partie : 32 vaches vèlées (aire raclée plus litière accumulée)
 - 1 partie : 35 génisses 2 ans (logettes)
- 1 bâtiment d'engraissement des jeunes bovins et d'hivernage des laitones, avec une case supplémentaire d'animaux en finition, sur aire paillée
- 1 bâtiment de stockage de paille
- 1 bâtiment de stockage de foin
- Silos couloirs (herbe et maïs)
- Cellules de stockage des céréales et du concentré
- Parc de contention et quai d'embarquement
- **Panneaux photovoltaïques**

Le matériel

▶ Propriété

• Traction

➤ Tracteur 105 CV + chargeur (changé en 2017)	4 ans	950 heures par an	4.500 heures
➤ Tracteur 160 CV	15 ans	560 heures par an	8.000 heures
➤ Tracteur 115 CV	20 ans	650 heures par an	7.500 heures
➤ Tracteur devant désileuse	30 ans	400 heures par an	

• Récolte

- Ensileuse automotrice (herbe et maïs)
- Benne 14 tonnes
- Moissonneuse 6 m (1983)
- Matériel de fenaison (sauf andaineur)
- Presse balles cubiques
- Plateaux à fourrages

• Cultures

- Outil à disques
- Outil à dents
- Herse rotative + semoir combiné
- Pulvérisateur 24 m
- Semoir engrais 24 m

• Autres

- pailleuse
- Mélangeuse à disques

En principe, achat de tracteurs d'occasion (sauf en 2017). Pour les autres matériels, l'achat d'occasion est également privilégié. Les exploitants réalisent beaucoup d'entretien sur le parc matériel.

Copropriété

- Malaxeur à béton

Entraide

- Andaineur
- Broyage de haies

Entreprise

- Épandage du fumier

CUMA

- Malaxeur à lisier
- Tonne à lisier
- Mini pelle
- Tarière

Divers

- Bureau
- Atelier



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Béatrice BOURDON
03.86.25.55.04

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Christophe DAGOUMEAU
03.86.25.55.38

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christophe RAINON
03.86.20.20.07

Christelle VEAU
03.86.20.20.10



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

RALLYE PORTES OUVERTES ECONOMIQUES

Le 30 octobre 2017

Exploitation de :

GAEC du LAC
Sophie et Michel DURAND
Le Bourg
58110 Ougny



Cycle de production 2016



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr

LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

- ▶ **GAEC familial : 2 associés :** 211 ha SAU
 - Sophie DURAND (1/2 carrière)
 - Michel DURAND (dernier tiers carrière)

L'Élevage

- ▶ **Troupeau bovins viande** 225 UGB
 - 162 vêlages (1/2 janvier)
 - Producteurs de :
 - Broutards août à octobre
 - Broutards repoussés 1^{er} trimestre
 - Génisses maigres 15 à 24 mois
 - Vaches maigres
 - ▶ **Troupeau ovins**
 - 30 agnelages de printemps
 - Production d'agneaux herbe
 - Surface fourragère : 193,50 ha
 - 3,50 ha maïs-ensilage 1,18 UGB /ha SFP
 - 55 ha Prairies temporaires
 - 135 ha Prairies permanentes
- ♦ Parcelleire : 3 blocs
 - ♦ Chougny : 32 ha – 6 kms
 - ♦ Achun : 8 ha
 - ♦ Ougny : 171 ha

Les cultures

- ▶ **17,80 ha**
 - Blé 8,00 ha
 - Orge 6,50 ha
 - Triticale 3,30 ha
 - Trèfle violet - Blé – Orge – Avoine
 - Maïs
- ♦ Argilo-calcaires
 - ♦ Très hydromorphe au printemps et à l'automne
 - ♦ Pas de drainage
 - ♦ 25-30 ha labourables

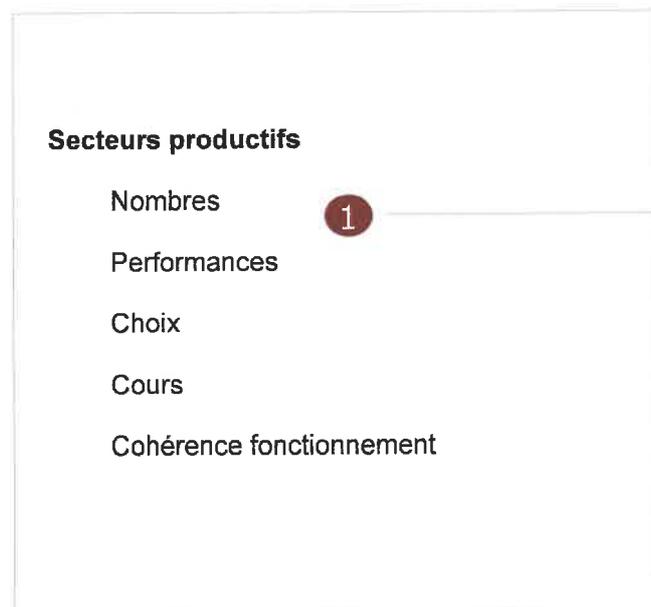
Environnement socio-économique

- ▶ Groupements de Producteurs – Marchés – Coopératives – Centre de comptabilité – Chambre d'Agriculture – CUMA

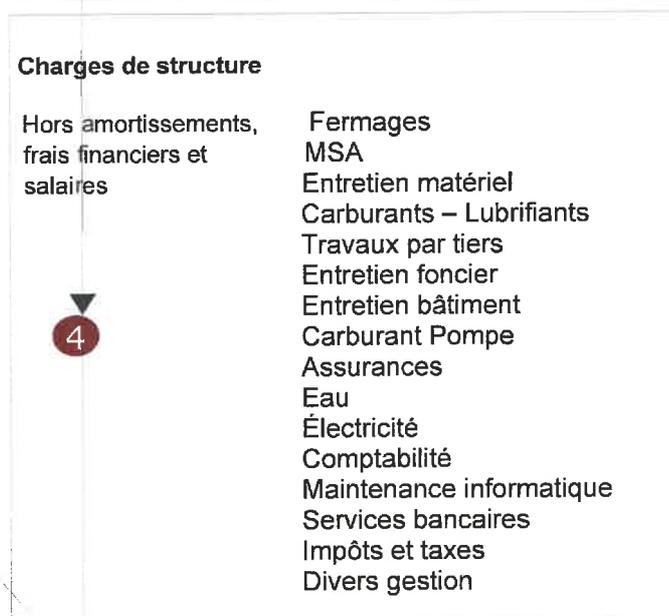
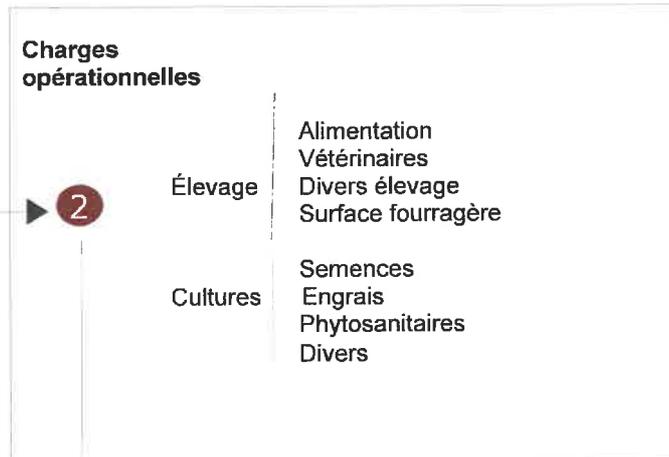
L'économie globale de l'exploitation

5 secteurs interactifs

PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION



CHARGES



Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT

273.597 €

CHARGES

166.764 €

161.275 €	Ventes bovines + 179.291 € Achats d'animaux - 5.300 € Variation d'inventaire - 12.716 €	Charges opérationnelles	Alimentation prélevée 5.160 € Alimentation achetée 17.772 € Frais vétérinaires 13.943 € Divers élevage 8.890 € Paille 11.099 €
4.454 €	Ventes ovines + 4.235 € Achats d'animaux - 180 € Variation d'inventaire + 400 €	79.314 €	Surface fourragère Semences 640 € Engrais 13.562 € Phytosanitaires 798 €
7.783 €	Ventes céréales récolte n-1 + 6.438 € Ventes céréales récolte n / Autoconsommation semences + 870 € Autoconsommation troupeaux + 5.161 € Variation d'inventaire - 4.686 €	7.450 €	Semences 1.617 € Engrais 2.004 € Phytosanitaires 3.604 € Divers 225 €
80.574 €	Aides découplées 41.418 € Aides couplées 23.688 € ICHN 15.468 €	Charges de structure réduites	Hors amortissements, Fermages 26.018 € frais financiers et MSA 8.742 € salaires 17.873 €
6.237 €	Aides diverses 6.237 €	87.450 €	Petit matériel 1.274 € Carburants – Lubrifiants 10.571 € Travaux par tiers 3.504 € Location matériel 6.266 € Carburant Pompe 1.602 € Entretien bâtiment 456 € Entretien foncier 1.057 € Assurances 5.776 € Eau 1.455 € Électricité 1.219 € Impôts et taxes 1.088 € Maintenance informatique 239 € Frais bancaires 391 € Divers gestion 2.429 € Comptabilité 3.756 €
1.584 €	Prestations 1.584 €	EBE = 106.833 € (39 %)	
11.689 €	Sécheresse 9.159 € FAC 2.530 €	Annuités LMT + ADI 41.164 € Autofinancement 23.450 € (9 %) Disponible pour la rémunération 42.219 €	

Votre profil Année 2016

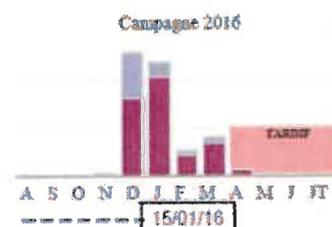
-- - + - + ++ +++

Dispositif de production						
Nombre de vèlages / UMO économique	81	55	65	80	89	100
Nombre d'UGB / vèlage	1,36	1,60	1,55	1,50	1,45	1,40
Nombre de kgs vifs / UGB	336	265	280	300	320	335
Poids moyen du bovin vendu	503	445	460	475	490	505
Prix moyen du kg vif vendu	2,24	2,05	2,10	2,15	2,20	2,25
	1					
Rendement des céréales	36					
Prix moyen du ql valorisé	12,7			12,5	13,5	14,5
Aides compensatoires / ha	196	140	160	180	200	220
Aides compensatoires / ha	381	340	360	370	390	410
				3		
Tonnes kgs vifs produits / UMO	39,96	25	30	35	40	45
Quintaux produits / UMO	305 qx			6	305	

-- - +- + ++ +++

Charges opérationnelles							
Kilos de concentrés / kilo vif produit	1,30	1,80	1,70	1,60	1,50	1,40	
Prix moyen du ql /concentré	23,5	300	270	240	210	180	
Frais vétérinaires / UGB	61,9	105	95	85	75	65	
Divers élevage / UGB	39,5	40	36	31	27	1	
Paille / UGB	1,4 T	1,40	1,30	1,20	1,10	1	
Surface fourragère / ha d'herbe	59			(45)	(55)	(45)	
Charges cultures / ha		419	480	460	440	420	400
Charges de structure réduites / ha		414	480	460	440	420	400
EBE / Produit Brut		39 %	31	34	37	39	41
Annuités LMT + Produit Brut		15 %	22	20	17	15	12
Autofinancement / Produit Brut		9 %	8	6	4	3	
Disponible pour rémunération / Produit Brut		15 %	13	16	19	21	26

Troupeau bovins viande



186 femelles en reproduction

162 vêlages

166 veaux nés

7 pertes

159 veaux élevés

81 mâles

78 femelles

45 % broutards lourds
fin été

50 % reproduction
25 % génisses 14-15 mois
25 % génisses 22-24 mois

55 % broutards repoussés
fin d'année

Vêlage moyen au 15 janvier

Taux renouvellement

2016	2015	2014
23 %	20 %	19 %

Taux réforme après le 1^{er} vêlage

13 %	6 %	30 %
------	-----	------

Taux pertes de veaux

4 %	8 %	7 %
-----	-----	-----

Nombre de veaux élevés

159	152	156
-----	-----	-----

Nombre de veaux élevés / 100 vêlages

98	97	98
----	----	----

IVV des 4 ans

379	380	391
-----	-----	-----

IVV des 4 ans et plus

367	369	362
-----	-----	-----

Nombre de bovins produits / 100 vêlages

98	97	98
----	----	----

- ▶ IA sur les génisses 2 ans.
- ▶ Début de la campagne de reproduction : 1^{er} mars.
- ▶ Fin de la campagne de reproduction : 25 juin (retrait des taureaux).
- ▶ Objectif : 80 à 85 % de femelles fécondées avant la mise à l'herbe.
- ▶ 10 taureaux en service (1 pour 15 à 18 femelles).
- ▶ Une quinzaine d'échographies réalisées sur les génisses inséminées.

- ▶ Dès la mise à l'herbe :
 - Repérage des vaches qui seront réformées pour des causes non liées à la reproduction.
 - 1 lot de 10 à 12 vaches suitées non mises en reproduction.
 - Suivi de la reproduction par annotation comportementale des femelles.
 - Les femelles « douteuses » sont connues en juillet ; 10 à 12 échographies réalisées en septembre.

- ▶ Les jeunes nouveaux reproducteurs mâles sont utilisés sur les retours et sur les vaches aux carrières bien connues.

- ▶ Choix des reproducteurs : docilité - qualité naturelle – facilité de vêlage
« la ligne rouge » : la qualité / l'excès de conformation

- ▶ Du 1^{er} mars jusqu'à la mise à l'herbe : l'affectation des taureaux est conditionnée par les défauts et qualités des vaches.

- ▶ A la mise à l'herbe, les lots de vaches suitées sont recomposés en fonction du sexe et de l'âge des veaux. L'affectation des taureaux par lots ne répond plus qu'à un besoin d'assurer les retours.

Systeme fourrager

211 ha SAU

17,80 ha céréales 640 qx (1.180 qx)

73 T paille 640 qx

193 ha SFP

Maïs 3,50 ha

23,10 ha ensilage

61,02 ha

11 ha 2^{ème} coupe

105,87 ha pâturés

147 vaches suitées
43 génisses 2-3 ans
45 génisses 1-2 ans
10 taureaux

218 UGB
30 brebis
1 mâle

6,5 UGB

140 vaches suitées
39 génisses 2-3 ans
45 génisses 1-2 ans
10 taureaux

208 UGB
29 brebis
1 mâle

6,3 UGB

47 ares/UGB

35 T MS
124 T MS

300 T MS

459 T MS fourrage disponible

Cheptel hiverné

134 vaches
36 génisses 2 à 3 ans
45 génisses 1 à 2 ans
66 génisses 1 an
10 taureaux

204 UGB élevage hiverné

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars
-------	-----	------	---------	------	-------	---------	------	------	---------	---------	------

- ▶ Fauche précoce : 11 ares / UGB
- ▶ Fauche classique : 30 ares / UGB
- ▶ Maïs-ensilage : 1,7 ares / UGB
- ▶ Foin majoritairement déprimé
- ▶ Épandage fumier fin d'été
- ▶ Broyage refus
- ▶ Achat de paille : 150 T en moyenne par an

2 T MS disponibles
/UGB élevage hivernée
0,25 T ensilage maïs / UGB

Fertilisation organique

- 360 T sur le plateau cultures
- 750 T sur la surface fourragère
- 15 à 20 T / ha
Fauche précoce et foin
Sur la sole maïs

Fertilisation minérale

	N	P	K
• Ensilage herbe	115	/	/
• Foin	48	/	/
• Pâturage	16	/	/

- Chaulage / prairies permanentes
≈ 25 ha par an

Organisation du pâturage

▶ Au printemps : mise à l'herbe 10 avril (8 années sur 10)

- 8 lots de vaches suitées – 1 parcelle par lot
- 2 lots de génisses de 2 ans
- 3 lots de génisses de 1 à 2 ans sur le site de Chouigny

▶ Début d'été

- Réaffectation à l'ensemble des lots d'un agrandissement de parcelles fauchées
- (Problème point d'eau)
- (Main d'œuvre)

▶ Conduite des veaux mâles et femelles

- Sevrage
 - **Les mâles** : ventes de juillet-août : vente = sevrage
 - **Les autres** : sevrage : dix premiers jours d'octobre
 - **Les femelles** : sevrage : dix premiers jours d'octobre

▶ Au sevrage

- Les mâles rentrés en stabulation pour la repousse
- Les femelles rentrées en stabulation pour une conduite de croissance « élevage »

Le bilan commercial

	Nb	Poids	Prix	Prix au kilo
Vaches maigres	16	766 kgs	1.429 €	1,87 €
Vaches suitées	12	800 kgs	1.623 €	
Vaches finies	4	429 kgs(carc.)	1.525 €	3,55 €
Génisses 30-36 mois maigres	8	657 kgs	1.272 €	1,94 €
Génisses 24 mois maigres	7	510 kgs	1.130 €	2,21 €
Génisses 15 mois maigres	20	395 kgs	953 €	2,41 €
Broutards repoussés 2015	17	416 kgs	1.050 €	2,52 €
Broutards fin été	34	387 kgs	957 €	2,47 €
Broutards automne	37	414 kgs	1.028 €	2,48 €
Mâles finis	3	422 kgs (carc.)	1.424 €	3,37 €
TOTAL	159	503 kgs	1.128 €	2,24 €/kg vif

Productivité du troupeau

	TOTAL	/UGB	/vêlage
Kgs vifs produits	73.911 kgs	336 kgs	456 kgs
Produit brut hors aides	161.275 €	733 €	995 €
Aides compensatoires	75.661 €	344 €	467 €
TOTAL	236.937 €	1.077 €	1.462 €

▶ **Les ovins**

- Agnelages d'hiver : 25 à 30 agnelages
- Production d'agneaux d'herbe lourds : 44 kgs

▶ **Les cultures : rendements**

	2016	2015	2014	2013	2012
Blé	33	66	71	63	66
Orge	38	78	87	65	56
Triticale	36	72	67	67	61

Conduite des veaux mâles et femelles

- ▶ **Date moyenne de naissance : 15 janvier**

- ▶ **Période naissance – mise à l'herbe : veaux femelles et mâles**
 - Complémentation au nourrisseur : mélange maïs gain + complémentaire azoté

- ▶ **Mise à l'herbe - sevrage (avril-octobre)**
 - **Les veaux mâles :**
 - 3 lots de vaches suitées de veaux mâles structurés en fonction de leur date de naissance
 - 1 lot de vaches suitées de veaux mâles, destinées systématiquement à la réforme
 - Complémentation des veaux mâles sauf le lot des plus jeunes
 - Apport quotidien

Mise à l'herbe	====>	1 ^{er} juin	====>	juillet	====>
1 kg / jour		2 kgs		3 à 4 kgs	bloqué à 6 kgs / jour
 - 25 % correcteur azoté + 75 % maïs grain aplati
 - Les veaux non vendus au moment du sevrage

Repoussés en stabulation :	1,5 kgs correcteur azoté
	3 kgs céréales
	Maïs-ensilage

- ▶ **Les veaux femelles**
 - Pas de complémentation jusqu'au sevrage
 - Au sevrage ==> rentrées en stabulation : 2 kgs concentré + foin
Céréales + correcteur azoté

CONDUITE GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

- ▶ Rentrée en stabulation des vaches et génisses pleines le 25 novembre

	Ensilage herbe (MS)	Foin	Céréale	Complément azoté	CMV
Vaches					
Avant vêlage		10-11 kgs	1 kg	0,3 kg	0,1 kg
Autour du vêlage	3 kgs	7 kgs	1 kg	0,3 kg	0,1 kg + Mg
Lactation	9 kgs	3 kgs	1,5 à 2 kgs	0,45 kg	0,1 kg
Génisses de 30 mois					
Avant vêlage	Idem que pour les vaches pour les fourrages				0,1 kg
Autour du vêlage	+ 0,5 à 1 kg de concentré par rapport aux vaches				
Lactation					
Génisses 1-2 ans	3 kgs MS ensilage d'herbe + 3 kgs MS ensilage de maïs + paille				0,1 kg
Génisses 1 an		Foin à volonté	1,6 kgs	0,4 kg	

- ▶ Préparation avant le vêlage : distribution 1,3 kgs de concentré 3 semaines avant le début des vêlages : qualité du colostrum
- ▶ Objectif : rentrée des vaches en état
- ▶ Pas d'amaigrissement après le vêlage

Bilan au 1^{er} janvier 2017

• Aménagements terrain	7.910 €
• Constructions	118.107 €
• Matériel	120.783 €
• Autres	/
• Cheptel bovin	430.890 €
• Cheptel ovin	3.580 €
• Parts sociales	5.100 €
• Avances en terre	12.906 €
• Stocks produits	20.336 €

TOTAL 719.612 €

Soit 4.442 € par vèlage
3.270 € par UGB
3.410 € par ha SAU
359.500 € par UMO économique

Infrastructures

▶ OUGNY

- Stabulation

30 places de jeunes	1991
90 places de vaches	1997 à 2001
60 places de génisses 2 ans	2001
42 places de vaches	2006

2.832 m² ; 17,5 m² / vêlage

- Stockage :

360 m ²
1.120 m ²

1.480 m² ; 9 m² / vêlage

▶ CHOUGNY

46 places de génisses 1 an

▶ RIGNY

15 places de génisses 1 an petites écuries

- ▶ **2017 : création d'une stabulation de 42 places de vaches (580 m²) et d'un stockage (700 m²)**

Le matériel

▶ En propriété

• Tracteurs	130 CV	7.500 h	800 h / an
	120 CV	9.600 h	300 h / an
	80 CV	8.000 h	300 h / an
	70 CV	1.970 h	

achat occasion

- ↪ « Vieillessement » + entretien
- ↪ Renouvellement par « bonne occasion »

• Télescopique	3.500 h	800 h / an
-----------------------	---------	------------

• Récolte fourrages

➤ Faucheuse conditionneuse	3,20 m	4 campagnes
➤ Faneuse	8,50 m	10 campagnes
➤ Andaineur double		3 campagnes
➤ Presse Ø 160		3 campagnes

- ↪ Renouvellement environ 7 ans
- ↪ Achat neuf

• Les cultures

➤ Charrues	4 corps	
➤ Herse rotative		1 campagne
➤ Semoir combiné		8 campagnes
➤ Pulvérisateur	24 m	Achat occasion
➤ Rouleau Croskill	8 m	Achat occasion
➤ Semoir engrais	24 m	8 campagnes

- ↪ Plutôt achat neuf (hors charrue et pulvérisateur)

• Transport

➤ Plateau	10 m	6 campagnes
➤ Bennes	10 T et 8 T	

- **Divers**

- Girobroyeur
- Broyeur haies
- Pailleuse
- Dessileuse

2 campagnes, achat d'occasion
6 campagnes
6 campagnes
3 campagnes

Copropriété

- Épandeur

ETA

- Semis maïs
- Ensilage herbe
- Ensilage maïs
- Enrubannage
- Moisson
- Curages écuries

CUMA

- Tarière
- Malaxeur
- Herse émousseuse
- Station mobile traitement des céréales



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Béatrice BOURDON
03.86.25.55.04

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Christophe DAGOUNEAU
03.86.25.55.38

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christophe RAINON
03.86.20.20.07

Christelle VEAU
03.86.20.20.10



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex

Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr

Le 8 novembre 2017

Exploitation de :

GAEC COGNARD
Jean Pierre et Arnaud COGNARD
Le Bourg
58170 Savigny Poil Fol



Cycle de production 2016



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

- ▶ **GAEC familial : 2 associés :** : 219 ha SAU
 - Jean Pierre (dernier tiers de carrière)
 - Arnaud (1^{er} tiers de carrière)

L'Élevage

- ▶ **Troupeau bovins viande**
 - 159 vèlages (très précoces)
(1/2 octobre) : 225 UGB alimentaires
 - Producteurs de :
 - Broutards d'été
 - Broutardes
 - Génisses 18 mois maigres
 - Vaches maigres
 - Surface fourragère : 209,50 ha
 - 188 ha Prairies Permanentes : 1,07 UGB ha SFP
 - 21,50 ha Prairies Temporaires
- ♦ Parcelle groupé :
 - 1 bloc ; 10 ha à 15 kms
 - 55 parcelles
 - Granitique
 - Captage mouillères
 - Captage sources
 - Précocité au printemps
 - Sensible au piétinement
 - Séchante 9 années sur 10

Les cultures

- ▶ **9,50 ha**
 - Triticale
 - Avoine

Rotation avec 2 soles de Ray Grass
- ♦ Potentiel : 45-55 qx / ha

Environnement économique

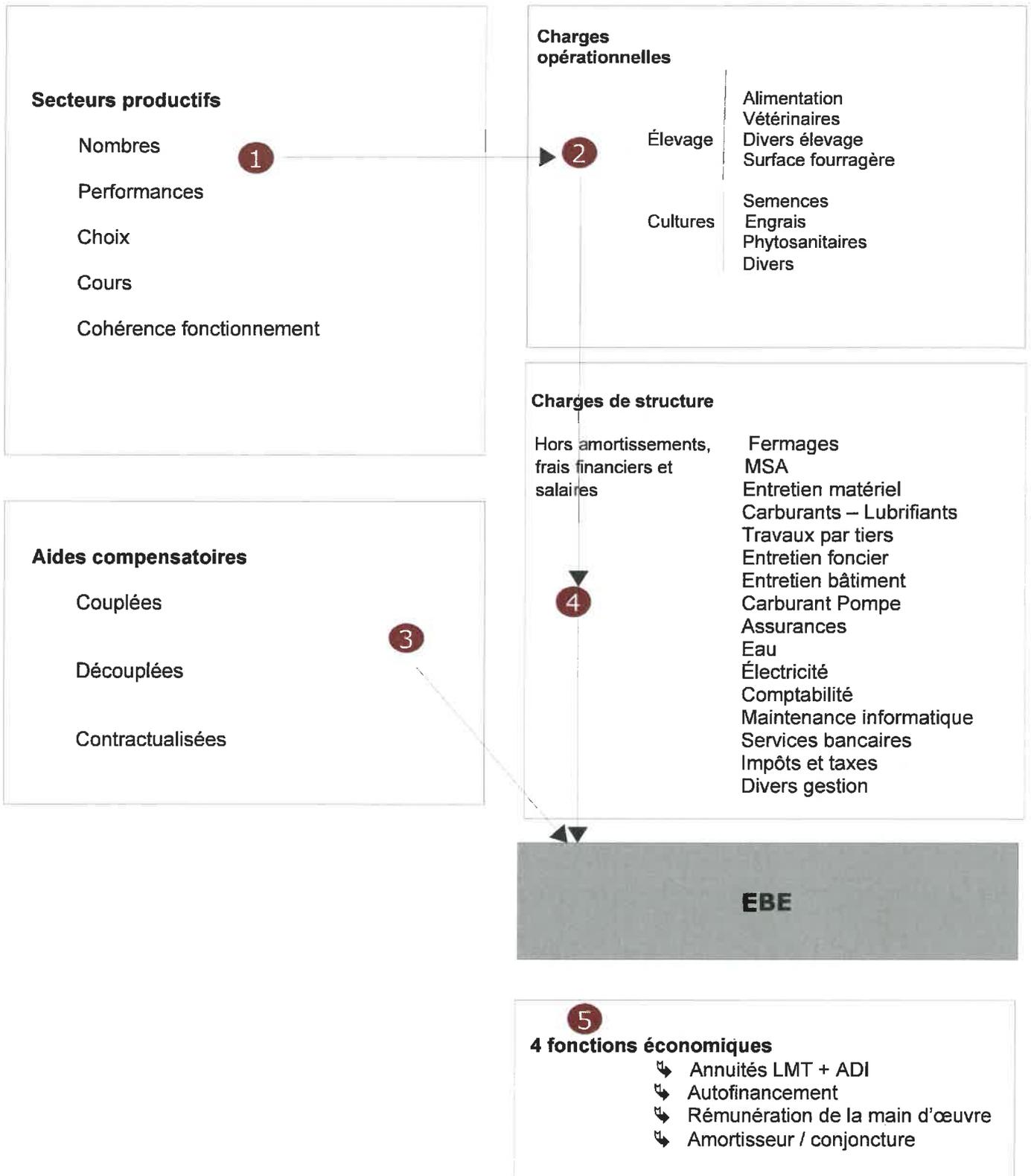
- ▶ **Marchands – Coopératives – COGEP - Chambre d'Agriculture – CUMA**

L'économie globale de l'exploitation

5 secteurs interactifs

PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION

CHARGES



Votre profil Année 2016

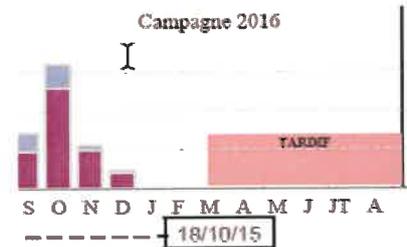
-- - +- + ++ +++

Dispositif de production							
Nombre de vêlages / UMO économique	79	55	65	80	89	100	
Nombre d'UGB / vêlage	1,41	1,52	1,48	1,44	1,40		
Nombre de kgs vifs / UGB	341	265	280	300	320	335	
Poids moyen du bovin vendu	468	425	435	445	455	470	
Prix moyen du kg vif vendu	2,37	2,00	2,05	2,10	2,15	2,20	
	1						
Rendement des céréales	51	35	40	45	50	55	
Prix moyen du ql valorisé	12,2			12,5	13,5	14,5	
Aides découplées / ha SAU		182	140	160	180	200	220
				3			
Aides compensatoires / ha		375	340	360	370	390	410
Tonnes kgs vifs produits / UMO		38,3	25	30	35	40	45
				6			
Quintaux céréales / UMO		244 qx				244	

-- - +- + ++ +++

Charges opérationnelles						
Kilos de concentrés / kilo vif produit	2,30	2,35	2,25	2,15	2,05	1,95
Prix moyen du ql concentré consommé	217	310	280	250	220	190
Frais vétérinaires / UGB	2 34,70	85	75	75	65	55
Divers élevage / UGB	22,3	35	30	25	21	17
Paille consommée / UGB	1,2 T	1,40	1,30	1,20	1,10	1
Surface fourragère	30			30	20	
Charges opérationnelles / ha cultures						
	217	450	430	410	390	370
Charges de structure réduites / ha SAU						
	4 290	490	460	420	390	350
EBE / Produit Brut						
	49 %	31	34	37	39	41
Annuités LMT + ADI / Produit Brut						
	11,6	22	20	17	15	12
Autofinancement / Produit Brut						
	3,5 5	8	6	4	3	3
Disponible pour rémunération						
	33 %	13	16	19	21	26

Troupeau bovins viande



183 femelles en reproduction

159 vêlages

170 veaux nés

10 pertes

160 veaux élevés

86 mâles

78 femelles

100 % broutards été

40 % reproduction
30 % broutardes
30 % génisses 18 mois

Vêlage moyen au 18 octobre

Taux renouvellement

2016	2015	2014
20 %	22 %	20 %

Taux réforme après le 1^{er} vêlage

9	17	13
---	----	----

Taux pertes de veaux

5,8 %	5,6 %	6,5 %
-------	-------	-------

Nombre de veaux élevés

160	151	142
-----	-----	-----

Nombre de veaux élevés / 100 vêlages

100	94	97
-----	----	----

IVV des 4 ans

384	384	384
-----	-----	-----

IVV des 5 ans et plus

372	366	390
-----	-----	-----

Nombre de bovins produits / 100 vêlages

100	99	95
-----	----	----

- ▶ 15 IA sur les vaches (augmenter le développement).
- ▶ Monte naturelle en stabulation.
- ▶ Début de la campagne de reproduction : 10 décembre.
- ▶ 1 taureau / 20 femelles.
- ▶ Les génisses de 2 ans : 2 cases, triées à part.
- ▶ Effectif de 14 à 16 femelles par case.

- ▶ Lots spécifiques pour les primipares.
- ▶ Lots spécifiques pour les femelles à vêlage difficile.
- ▶ Arrêt de la reproduction au 15 mars.
- ▶ Maintien des taureaux jusqu'à mi-mai pour détection.
- ▶ Suivi des gestations par échographie jusqu'à la mise à l'herbe..
- ▶ Suivi des retours à l'herbe 2 fois par jour.
- ▶ Les femelles douteuses ou non détectées échographiées.
- ▶ Choix de taureaux + petits veaux pour les génisses.
- ▶ Taureaux moins développés pour les fécondations de femelles à vêlages plus difficiles.
- ▶ Orientation générale : viande + développement.

Organisation du pâturage

▶ **Mise à l'herbe : mi-avril**

- 9 lots de vaches suitées de veaux sevrés et triés sur leur âge – 1 parcelle par lot
- 2 lots de génisses de 2 à 3 ans fécondées – 1 parcelle par lot
- 5 à 6 lots de génisses de 1 à 2 ans – Petites parcelles atomisées

▶ **En juin**

- Reconstitution des lots
 - Pesée des veaux – retriage en fonction du poids
- Agrandissement après fauche vaches et génisses

▶ **Sevrage des veaux**

• **Les mâles :**

- Les plus lourds : vente juillet-août = sevrage
- Les plus légers : sevrage fin juillet-août

• **Les femelles :**

- Sevrage : fin juillet-août
- Celles triées pour une vente broutarde resteront en stabulation

Le bilan commercial

	Nb	Poids	Prix	Prix au kilo
Vaches maigres	32	680 kgs	1.291 €	1,90 €
Génisses 16 mois maigres	10	470 kgs	900 €	1,91 €
Génisses 22 mois formées	8	510 kgs	1.950 €	3,82 €
Broutardes 10 mois	16	304 kgs	829 €	2,72 €
Broutards repoussés	2	530 kgs	1.400 €	2,64 €
Broutards d'été	66	396 kgs	1.076 €	2,71 €
Broutards d'automne	10	375 kgs	900 €	2,40 €
Taureaux	2	1.025 kgs	1.408 €	1,37 €
Moyenne		468 kgs vifs	1.113 €	2,37 €

Productivité du troupeau

	TOTAL	/ UGB	/ vêlage
Kgs vifs produits	76.720 kgs	341 kgs	492 kgs
Produits hors aides compensatoires	179.294 €	797 €	1.149 €
Aides compensatoires	80.188 €	356 €	514 €
TOTAL	259.482 €	1.153 €	1.663 €

Conduite des veaux mâles et femelles

- ▶ **Date moyenne de naissance : 15 octobre**

- ▶ **1 mois $\frac{1}{2}$: 1^{er} décembre : rentrée en stabulation**
 - Mise à disposition dans les cases de vaches et de primipares suitées.
 - Concentré haute énergie : 18 % MAT avec nourrisseur.
 - Quantité limitée et raisonnée sur l'ensemble des veaux de la case sur la dynamique : 0,5 kg de concentré jusqu'à 2,5 kgs maximum en fin d'hivernage.

- ▶ **5 mois $\frac{1}{2}$: mi-avril : mise à l'herbe**
 - Chaque lot de veaux mâles et femelles dispose d'un nourrisseur.
 - D'avril à juin : les quantités distribuées quotidiennement sont plafonnées et calculées sur la base d'une moyenne de consommation pour le lot de 2,5 kgs par veau mâle et 1 kg / jour / veau femelle.

- ▶ **6 mois $\frac{1}{2}$: juin**
 - Pesée des veaux, recomposition des lots + homogénéisation pour le poids pour les mâles.
 - Augmentation de la complémentation de 2,5 kgs à 5,5 kgs / 6 kgs par mâle (fluctuant selon la disponibilité en herbe au pâturage selon les années).
 - Les veaux femelles sont bloqués à 1 kg par tête.

juillet-août

- Les veaux mâles les plus lourds : ventes = sevrage.
- Les plus légers, sevrés fin juillet-début août pour une repousse.
- Les veaux femelles : celles triées pour une vente en broutardes ; stabulation après le sevrage de fin juillet ; foin à volonté + 2 à 2,5 kgs de concentré.
- Les autres veaux femelles restent au pâturage après le sevrage sur 1 ou 2 parcelles en 1 seul lot ; foin à volonté + 2 kgs de concentré.

- **Vaches et primipares**

- **Avant vêlage** : 0 vaccin
- **Rentrée** : traitement douves, paramphistome (strongles sur les plus jeunes)

- **Génisses 2 ans**

- **Début janvier** : traitement strongles, douves, paramphistome

- **Génisses 1 an**

- **Au sevrage** : strongles
- **Décembre** : strongles + douves

- **Les veaux**

Naissance : 15/10

10/12 : Intranazol

Ivomec (vers)

Traitement coccidiose au coup par coup à l'œil

Fin décembre-janvier systématiquement traitement avec l'aliment

15/05 : Traitement strongles

CONDUITE GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

- ▶ Fourrages disponibles :
 - enrubannage 1^{re} coupe Ray-Grass
 - foin prairie permanente
 - paille

- ▶ 8 années sur 10 : pas d'affouragement entre le vêlage et la date de rentrée en stabulation à partir du 1^{er} décembre

	1 ^{er} décembre	1 ^{er} janvier	1 ^{er} février	1 ^{er} mars	1 ^{er} avril
	Lactation	Lactation	Lactation	Lactation	Lactation
Age moyen des veaux	1,5 mois reproduction	2,5 mois	3,5 mois	4,5 mois	5,5 mois

Vaches					
Enrubannage	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS
Foin	5 kgs MS	5 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS
Céréale	1,5 kgs	1,5 kgs	0 kg fin février	0	6 à 7 kgs MS
Aliment complet	2,5 kgs	2,5 kgs	0 kg fin février	0	6 à 7 kgs MS
	flushing avoine				
Génisses 3 ans					
Enrubannage	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS	6 à 7 kgs MS
Foin	3 à 4 kgs MS	3 à 4 kgs MS	3 à 4 kgs MS	3 à 4 kgs MS	3 à 4 kgs MS
Céréale	1,5 kgs	1,5 kgs	0 ks fin février	0	0
Aliment complet	2,5 kgs	2,5 kgs	0 kg fin février	0	0
	flushing avoine				
Génisses 2 ans	26 mois	27 mois	28 mois	29 mois	30 mois
Enrubannage	4 kgs MS	4 à 5 kgs MS	4 à 5 kgs MS	4 à 5 kgs MS	4 à 5 kgs MS
Foin	4 kgs MS	4 kgs MS	4 kgs MS	4 kgs MS	4 kgs MS
Céréale	2 kgs	2 kgs	0 ks fin février	0	0
Aliment complet	2 kgs	2 kgs	0 kg fin février	0	0
	flushing avoine				
Génisses 1 an	Pas d'enrubannage en stabulation Abri + accès à une parcelle <ul style="list-style-type: none"> • Foin à volonté • 1,5 kgs de concentré (50 % céréales – 50 % aliment complet) 				

- ▶ Cure de minéraux de 5 jours au début de l'hivernage.

Immobilisations structurantes de l'exploitation au 1^{er} janvier 2017

• Aménagement terrain	306 €
• Construction	74.659 €
• Aménagement	1.436 €
• Matériel	223.087 €
• Parts sociales	7.806 €
• Cheptel	441.010 €
TOTAL	748.304 €

Soit

3.325 € par UGB
4.790 € par vèlage
3.147 € par ha SAU
374.152 € par UMO

Infrastructures

- Stabulation (1984 - 1994 - 1998 - 2000 - 2004) 2.000 m²
230 places de vaches et génisses de 2 ans en reproduction
soit 12,5 m² / vêlage

- Écurie 300 m²
30 places :
 - ✓ bovin à problème
 - ✓ femelles formées
 - ✓ taureaux

- Abri + parcelles
45 places de génisses 1 an

2.300 m² **soit 14,45 m² / vêlage**

- Stockage 610 m²
1.000 balles foin
100-110 T paille
soit 3,80 m² / vêlage

- Cellule 500 qx stockage

Le matériel

► En propriété

• Tracteurs	140 CV	1.500 h	520 h / an
	110 CV	500 h	700 à 800 h / an
	80 CV	34 ans	200 à 300 h / an (dérouleuse)

- ↘ Renouvellement des tracteurs : l'on attend en principe la fin des annuités pour changer ; achat en neuf
- ↘ Forte implication dans leur entretien et réparations (compétences mécaniques)

• Chaîne de récolte

➤ Faucheuse	3,50 m		10 ans
➤ Andaineuse	7,00 m	2 toupies	12 ans
➤ Faneuse	10,00 m		3 ans
➤ Presse	Ø 160		4 ans

- ↘ La tendance \approx 10 campagnes

• Travail du sol

➤ Charrue	4 socs	4 ans
➤ Cover-crop	3 m	10 ans

• Distribution fourrages

➤ Dérouleuse	15 ans
➤ Pailleuse distributrice	Neuve

• Transport

➤ Benne	12 T
---------	------

Copropriété

- Pulvérisateur
 - Girobroyeur
- 1.000 l à 2
à 3

CUMA

- Broyeur de haies
 - Épandeur
 - Enrubanneuse
- 12 T
- (4 à 5 adhérents)
(4 adhérents)

Divers

- Tractopelle
 - Bob 4
 - Bétaillère
- (1999)
(20 ans)
3,5 T



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Béatrice BOURDON
03.86.25.55.04

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Christophe DAGOUNEAU
03.86.25.55.38

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christophe RAINON
03.86.20.20.07

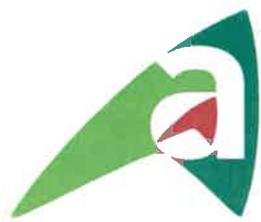
Christelle VEAU
03.86.20.20.10



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

RALLYE PORTES OUVERTES ECONOMIQUES

Le 13 novembre 2017

Exploitation de :

GAEC VILLETTE
Elodie et Bernard VILLETTE
La Ménagerie
58250 REMILLY



Cycle de production 2016



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

▶ Le couple

- Bernard VILLETTE (dernier tiers de carrière)
- Élodie VILLETTE (mi-carrière)

110 ha de SAU

L'élevage

▶ Troupeau bovins viande

- 81 vêlages
- Producteur de :
 - Taurillons 15-16 mois maigres
 - Broutardes repoussées
 - Génisses 16 à 24 mois maigres
 - Vaches finies

130 UGB alimentaires

• Surface fourragère

- 85,40 ha P. permanentes
- 19,00 ha P. temporaires

1,24 UGB / ha SFP

♦ parcellaire en 2 blocs principaux séparés par la route nationale

♦ sols hydromorphes (Pays de Fours)

Les cultures

- Triticale : 5,60 ha
 - Renouvellement des prairies temporaires qui restent 3 à 4 ans en place

♦ potentiel moyen à faible

Environnement socio-économique

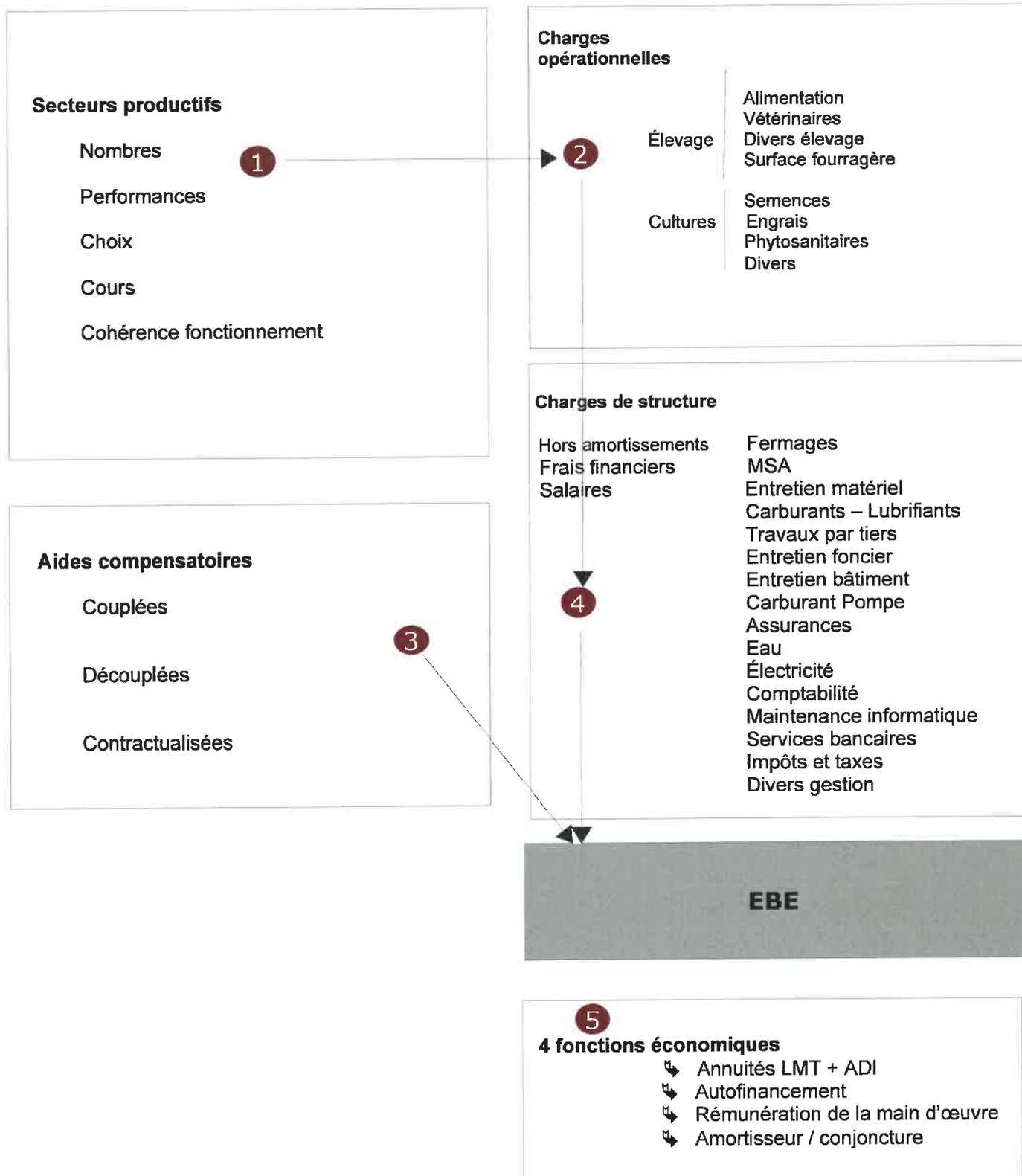
- ▶ Chambre d'Agriculture – Centre de Comptabilité – Groupement de Producteurs et négociants privés - Coopérative

L'économie globale de l'exploitation

5 secteurs interactifs

PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION

CHARGES



Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT

147.118 €

CHARGES

82.100 €

Bovins 85.291 €	Ventes bovines	84.191 €
	Achats animaux	/
	Variation d'inventaire	+ 1.100 €
1		
Cultures 2.704 €	Ventes céréales	0 €
	Autoconsom. Cheptel	2.463 €
	Autoconsom. Semences	91 €
	Variation d'inventaire	150 €

Charges opérationnelles		
Bovins 37.939 €	Aliments achetés	11.667 €
	Aliments autoconsom.	2.463 €
	Frais vétérinaires	9.992 €
	Divers élevage	2.730 €
	Paille	5.715 €
Cultures 1.693 €	Surface fourragère	5.372 €
	Semences	268 €
	Engrais	641 €
	Phytoprotecteurs	784 €
2		
39.632 €		

51.210 €	ABA	14.487 €
	Aides découplées	23.433 €
	ICHN	13.290 €
3		

Charges de structure		
Hors amortissements, frais financiers et salaires	Fermages	13.873 €
	Cotisations MSA	7.642 €
	Entretien matériel	4.215 €
	Petit outillage	374 €
	Carburants – Lubrifiants	2.261 €
	Travaux par tiers	730 €
	Entretien foncier	130 €
	Entretien bâtiment	564 €
	Carburant Pompe	1.081 €
	Assurances	4.422 €
	Eau	391 €
	Électricité	1.127 €
	Comptabilité	3.525 €
	Impôts et taxes	360 €
	Services bancaires	267 €
	Téléphonie	345 €
	Divers gestion	757 €
4		
42.468 €		

7.913 €	Aides diverses	7.913 €
----------------	----------------	---------

EBE = 65.018 €

5	
Annuités LMT + ADI :	18.502 €
Autofinancement :	5.580 €
Rémunération de la main d'œuvre	40.936 €
Amortisseur / conjoncture	

Votre profil Année 2016

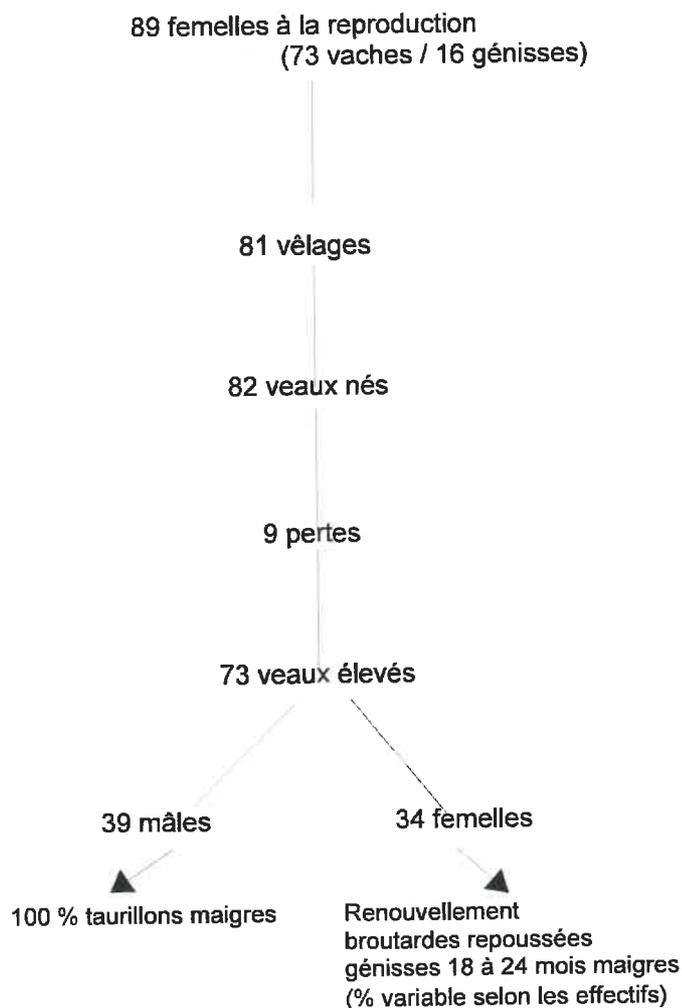
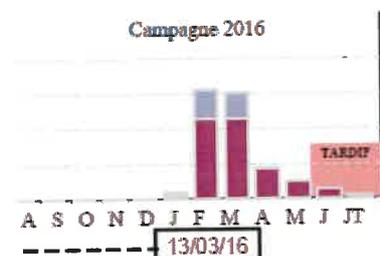
-- - + - + ++ +++

Dispositif de production						
Nombre de vêlages / UMO économique	40	49	59	66	78	88
Nombre d'UGB / vêlage	1,61	1,80	1,75	1,70	1,65	1,60
Nombre bovins produits / 100 vêlages	89	88	90	92	95	97
Nombre de kgs vifs produits / UGB	290	260	275	290	310	325
Poids moyen du bovin vendu	484	495	510	525	540	555
Prix moyen kg vif vendu	2,29	2,08	2,13	2,18	2,23	2,28
Rendement des céréales	37	35	40	45	50	55
Valorisation du ql de céréales	13			13	13	
Aides découplées (DPB + Aide Verte + Surprime)	213	140	160	180	200	220
Aides compensatoires pérennes totales / ha	465	340	360	370	390	410
Tonnes de viande produites / UMO économique	19	25	30	35	40	45
Quintaux produits / UMO économique				104		

-- - +- + ++ +++

Charges opérationnelles						
Kilos de concentrés / kilo vif produit	1,42	1,65	1,55	1,45	1,40	1,35
Prix moyen / T de concentré	262	320	290	260	230	200
Frais vétérinaires / UGB	77	85	75	65	55	45
Paille consommée / UGB (en T)	0,95	1,20	1,10	1	0,90	0,80
Divers élevage / UGB	21	30	25	21	17	
Charges fourragères / ha	51			60	75	
Charges opé. / ha de cultures	301	450	430	410	390	370
Charges de structure réduites / ha						
	386	490	460	420	390	350
EBE / Produit Brut						
	44	31	34	37	39	41
Annuités LMT + ADI + FFCT / Produit Brut						
	12,5	22	20	17	15	12
Autofinancement / Produit Brut						
	3,8	8	6	4	3	3
Revenu disponible / Produit Brut						
	31,6	13	16	19	21	26

Troupeau bovins viande

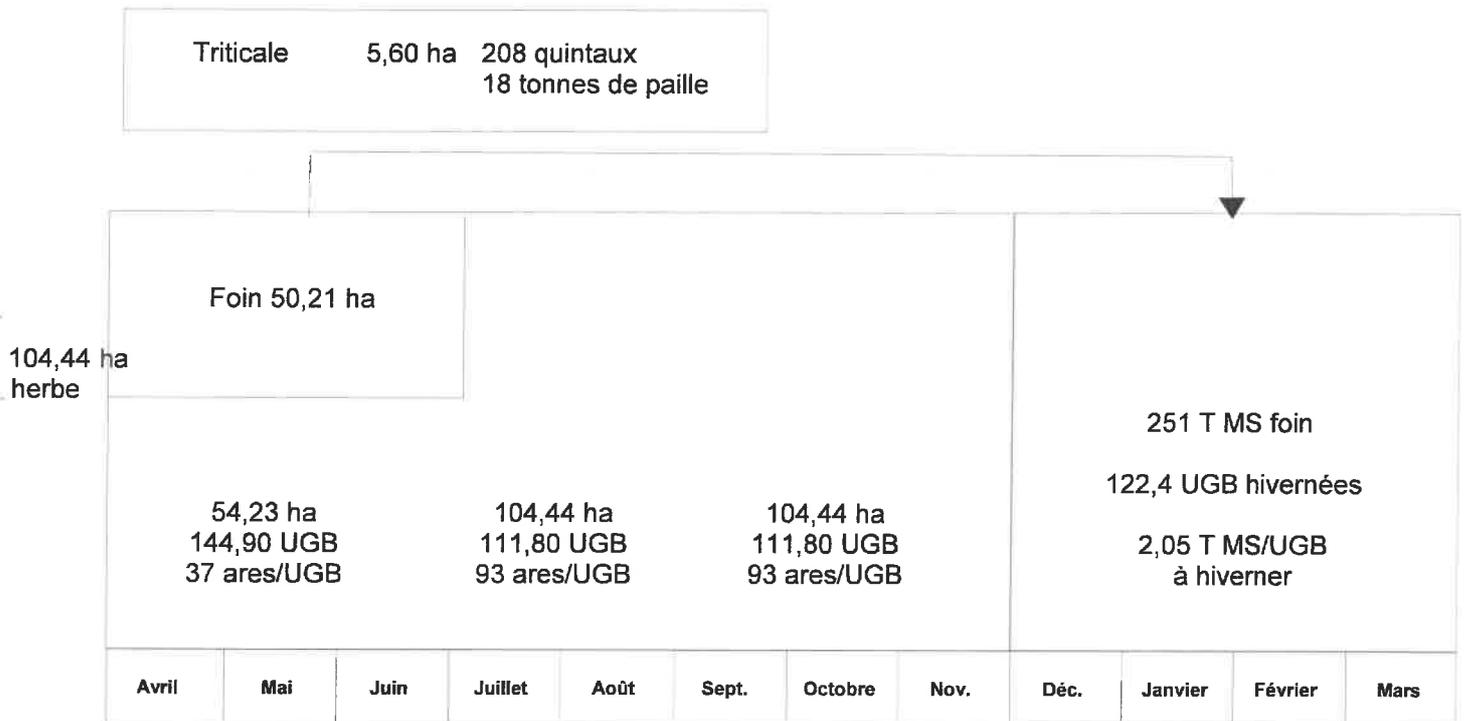


Date moyenne de vêlage : 13 mars 2016

	2016	2015	2014
Nombre de vêlages	81	83	78
Taux de renouvellement	20 %	17 %	19 %
Taux de femelles réformées après le 1^{er} vêlage	6 %	26 %	12 %
Nombre de césariennes : 0 à 3 par an			
Taux de mortalité des veaux	11 %	2 %	5 %
Nombre de veaux élevés	73	82	76
Nombre de veaux élevés par vêlage	90 %	98 %	97 %
Nombre de bovins produits / 100 vêlages	89	98	95
IVV des 4 ans et plus	370	373	387
% de vêlages tardifs	4	0	5
Pertes adultes	1	1	2

- ▶ 3 taureaux pour 3 lots de vaches, les génisses de 2 ans sont dispersées dans les lots de vaches suitées.
- ▶ Début de la reproduction mi-avril.
- ▶ De la mise à l'herbe à fin mai, toutes les femelles à la reproduction sont vues deux fois par jour. Après cette date, elles sont encore vues une fois par jour.
- ▶ Retrait des taureaux autour du 15 septembre.
- ▶ Rentrée des vaches début décembre, fouilles réalisées par les éleveurs, les vaches vides rejoignent le lot des non-mises à la reproduction, à l'engrais.

Systeme fourrager



- ▶ Niveau d'intensification : 1,24 UGB / ha d'herbe
- ▶ 48 % de la surface en herbe fauchée en 1^{ère} coupe
- ▶ 41 ares fauchés en 1^{ère} coupe/UGB élevage hivernée
- ▶ 1/4 de la surface fauchée déprimée au plus tard jusqu'au 1^{er} mai
- ▶ 2,05 T MS fourrage / UGB élevage hivernée
- ▶ Agrandissement très important (56 ares / UGB) en été-automne.

Fertilisation organique

- ▶ 450 à 500 T de fumier / an
- ▶ 30 à 35 hectares d'herbe garnis chaque année à raison de 15 T par hectare

Fertilisation minérale

Les principes

Si apport de fumier : pas de P et K minéral

- ▶ Prairie pâturée 0 N 0 P 0 K
- ▶ Prairie fauchée 31 N 3 P 5 K

Moyenne	15 N	1 P	2 K
----------------	-------------	------------	------------

- ▶ Amendement calcaire avant le semis des prairies temporaires.
- ▶ Pas de broyage des refus (chargement élevé !) mais fauche des joncs.
- ▶ Désherbage des prairies temporaires (contre les rumex).
- ▶ SFP : 22 parcelles, recloisonnées à la clôture électrique.
- ▶ Problèmes marqués d'hydromorphie.
- ▶ Le déprimage et la vente précoce des taurillons permettent de réduire le chargement de printemps, très contraignant, surtout en conditions annuelles humides.

Organisation du pâturage

▶ Mise à l'herbe

- à partir de mi-avril pour les vaches
- à partir du 10 avril pour les jeunes

▶ Organisation du pâturage au printemps

➤ Vaches suitées + génisses 2 ans	3 lots	2 parcelles par lot
➤ Génisses 1 à 2 ans	1 lot	1 parcelle par lot
➤ Taurillons maigres	3 lots	1 parcelle par lot + déprimage
➤ 1 lot de vaches suitées (10 à 12) non mises à la reproduction		

▶ Organisation du pâturage en été

- Les surfaces dédiées aux taurillons (3 lots) sont redistribuées aux lots restants dès leurs ventes (début juin à mi-juillet).
- Dans un deuxième temps, les surfaces fauchées en première coupe sont redistribuées aux lots restants.
- Aucune complémentation des veaux à l'herbe.
- Complémentation des taurillons maigres (environ 150 kilos par tête) du lâcher à la vente.

▶ Sevrage et rentrée

- Sevrage des veaux vers le 20 octobre. Ils sont remis au pré jusqu'à la rentrée.
- Rentrée :
 - Vaches et génisses pleines : début décembre
 - Génisses 1 à 2 ans : vers le 20 décembre
 - Veaux de l'année : deuxième quinzaine de novembre

▶ Rentrée des femelles à vêler

- Les génisses de 30 mois sont retirées des lots de vaches suitées au sevrage des veaux (vers le 20 octobre) et sont regroupées.
- En bâtiment, les vaches sont allotées en fonction des dates présumées de vêlages.

Rationnement hivernal

► Le principe

- Foin rationné

Vaches avant vêlage Vaches après vêlage Génisses avant vêlage Génisses après vêlage	Concentré à partir de début janvier pour distribuer les minéraux 1,5 kgs de concentré 1 kg de concentré 1 mois avant vêlage 1 kg de concentré supplémentaire selon la qualité du foin	
Génisses 2 ans	Foin + 1,2 kgs d'aliment 18 à 23 % de matière azotée selon la qualité du foin	
Poids des veaux mâles à la rentrée	23/11/2016	269 kgs
Poids des veaux femelles à la rentrée	23/11/2016	246 kgs
Poids des génisses 20-22 mois à la rentrée	26/12/2016	449 kgs
Mâles d'un an et femelles d'un an	Transition pour atteindre 2,2 kgs de concentré à partir du 15/01 jusqu'au 10/04 (lâcher)	

Le bilan commercial

	Nb	Poids vif	Prix moyen	Prix moyen du kilo vif vendu
Vaches finies	10	783 (411 carc.)	1.447	1,84 (3,52 carc.)
Broutardes repoussées	10	351	840	2,39
Génisses 15-16 mois maigres	16	365	900	2,47
Génisses 24 mois maigres	6	516	1.080	2,06
Taurillons maigres	32	459	1.175	2,56
TOTAL	76	36.785	84.191	2,29
Par tête		484	1.108	2,29
Par tête 2015	71	505	1.201	2,38

Productivité du troupeau

	TOTAL	/UGB	/vêlage
Kgs vifs produits	37.785	291	466
Produit hors aides (1)	85.291	656	1.053
Aides compensatoires (2)	50.007	384	617
TOTAL (1) + (2)	135.298	1.040	1.670

L'actif simplifié du bilan au 31/12/2016 (hors fourrages, foncier et bas de bilan)

• Bâtiments	49.729 €
• Matériel	44.511 €
• Cheptel	226.500 €
• Parts sociales	2.817 €
• Avances en terre	3.324 €
• Stocks de matières premières	11.376 €
TOTAL	338.257 €
Soit	4.176 euros par vèlage
Soit	2.602 euros par UGB

Infrastructures

▶ **Bâtiments**

- Stabulation : 2.160 m², construite en 3 fois de 2000 à 2008, abrite tous les bovins hivernés
- Étable entravée ancienne : taureaux + infirmerie
- Stockage de fourrages : 270 m², accolé à la stabulation
- Stockage : matériel et paille
- Une cellule pour les céréales produites
- Deux silos pour le concentré acheté
- Atelier

Le matériel

- **Traction**
 - Tracteur 110 CV 4 RM 2013 500 heures par an
 - Tracteur 88 CV 4 RM 2009 200 heures par an
 - 1/2 Tracteur 88 CV 4 RM 1986 100 heures par an
 - 1/2 Tracteur 98 CV 4 RM 2004 150 heures par an

- **Copropriété**
 - Bétaillère (1/3)
 - Pulvérisateur (1/3)
 - Matériel de fenaison (1/2)
 - Semoir à engrais (1/2)
 - Broyeur de haies (1/2)

- **Matériel en propriété**
 - Train de cultures (modeste)
 - Chargeur TP
 - Quad

- **Travaux par tiers**
 - Moisson (\simeq 5 ha)
 - Location d'un épandeur
 - Pressage et transport de paille

- **Principes généraux**
 - Beaucoup de matériels en co-propriété
 - Pour les achats de matériels, le neuf est privilégié
 - Révision du matériel à chaque fin de campagne (exemple : fenaison)
 - Beaucoup d'entretien réalisé par les exploitants



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Béatrice BOURDON
03.86.25.55.04

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Christophe DAGOUNEAU
03.86.25.55.38

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christophe RAINON
03.86.20.20.07

Christelle VEAU
03.86.20.20.10



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NIÈVRE

RALLYE PORTES OUVERTES ECONOMIQUES

Le 12 octobre 2017

Exploitation de :

Pascal MEULE

Planvoy
58140 LORMES

Cycle de production 2016



Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr

LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

➤ L'éleveur

- Pascal MEULE

138 ha de SAU

L'Élevage

➤ Troupeau bovins viande

- 92 vêlages
- Producteur de :
 - Broutards fin d'été
 - Broutardes d'automne
 - Vaches maigres

145 UGB

➤ Troupeau ovins viande

- 103 brebis et agnelles
- Production d'agneaux d'herbe finis en bergerie

- Surface fourragère

- 114,80 ha P. permanentes
- 9,70 ha P. temporaires
- 7,20 ha de Maïs ensilage

1,10 UGB/ha
SFP

- ♦ parcellaire en 5 blocs

31 îlots pour 49 parcelles
moyenne : 2,80 ha par parcelle

- ♦ sols argilo-calcaire sur 22 ha
- ♦ sols sablo-limoneux sur 115 ha

Les cultures

- Les cultures : 5,80 ha
- Renouvellement des prairies temporaires qui restent 2 à 3 ans en place

- ♦ potentiel faible à moyen

Environnement socio-économique

- Chambre d'Agriculture – Centre de Comptabilité – Groupement de Producteurs
Marché au cadran – INRA de Theix – LEGTA du Morvan



Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT

165.398 €

CHARGES

99.681 €

92.815 €	Ventes bovines	83.865 €
	Achats animaux	/
	Variation inventaire	+8950 €
13.283 €	Ventes ovines	13.323 €
8 %	Achats animaux	/
	Variation inventaire	- 40 €
1 525 €	Ventes céréales	0 €
	Autoconsommation semences	0 €
	Autoconsommation animaux	2.305 €
	Variation inventaire	- 780 €
49.194 €	ABA	13.513 €
	Aide Ovine (4 %)	2.020 €
	Aides découplées	24.411 €
	ICHN	9.250 €
8.581 €	Aides diverses	8.581 €

Charges opérationnelles		
Bovins 33.422 €	Aliments prélevés	2.305 €
	Aliments achetés	13.883 €
	Vétérinaires	7.284 €
	Paille achat	2.331 €
	Divers élevage	7.619 €
Ovins 4.452 €	Aliments prélevés	0 €
	Aliments achetés	3.135 €
	Vétérinaires	612 €
	Paille achat	20 €
10 %	Divers élevage	685 €
SFP 4.318 €	Surfaces fourragères :	
	Semences	935 €
	Engrais	2.804 €
	Phytosanitaires	579 €
	Divers	/
Cultures 716 €	Semences	40 €
	Engrais	166 €
	Phytosanitaires	510 €
	Divers	/

Charges de structure réduites	
- Fermage	12.307 €
- Impôt foncier	947 €
- MSA	5.872 €
- Entretien matériel	7.232 €
- Petit matériel	537 €
- Carburant lubrifiant	6.191 €
- Travaux par tiers	6.594 €
- Location	0 €
- Carburant pompe	462 €
- Entretien bâtiment	866 €
- Entretien foncier	1.428 €
- Assurance	5.833 €
- Eau	1.859 €
- Electricité	493 €
- Comptabilité gestion	2.245 €
- Impôts et taxes	287 €
- Services bancaires	720 €
- Téléphonie	758 €
- Divers gestion	2.142 €

EBE = 65.717 €

5 Annuités LMT + ADI
Autofinancement
Rémunération de la main d'oeuvre
Amortisseur / conjoncture



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Votre profil Année 2016

-- - +- + ++ +++

Dispositif de production							
Nombre de vêlages / UMO économique	92						
Nombre d'UGB / vêlage	1,38	1,44	1,41	1,38	1,35		
Nombre bovins produits / 100 vêlages	99	88	90	92	95	97	
Nombre de kgs vifs produits / UGB	312	275	285	300	315	330	
Poids moyen du bovin vendu	417	425	435	445	455	470	
Prix moyen kg vif vendu	2,40	2,00	2,05	2,10	2,15	2,20	
Nombre d'agneaux produits / 100 agnelages	126	100	110	120	130	140	
Poids moyen de l'agneau de boucherie vendu	18,60	17,50	18	18,50	19	19,50	
Prix moyen de l'agneau de boucherie vendu	114	105	110	115	120	125	
Rendement des céréales potentiel limité	30	35	40	45	50	55	
Valorisation du ql de céréales prélevé				13	13		
Aides découplées (DPB + Aide Verte + Surprime)	177	140	160	180	200	220	
Aides compensatoires totales / ha	361	340	360	370	390	410	
Tonnes de viande produites / UMO économique	45						
39.65 tonnes de viande bovine		25	30	35	40	45	
5.44 tonnes de viande ovine							
Quintaux produits / UMO économique	117						



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

-- - +- + ++ +++

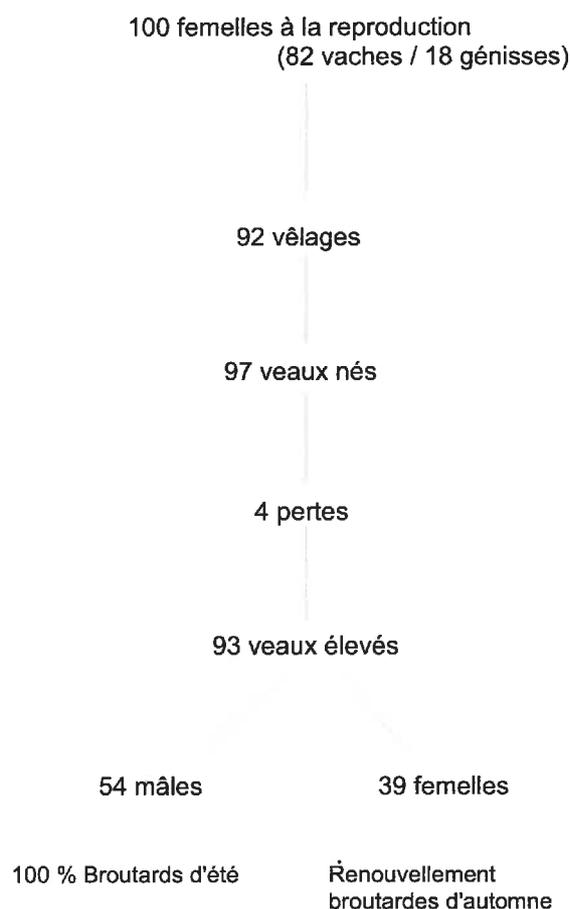
Charges opérationnelles						
Kilos de concentrés / kilo vif bovin produit	1.85	2,35	2,25	2,15	2,05	1,95
Prix moyen / T de concentré bovin 20 % d'autonomie	220	320	290	260	230	200
Frais vétérinaires / UGB Bovin	57	95	85	75	65	55
Paille consommée / UGB Bovin(en T)	1.5	1,40	1,30	1,20	1,10	1
Divers élevage / UGB Bovin (base + 70 % IA)	60	60	55	51	47	
Quantité de concentré consommée / brebis	90	200	170	140	110	80
Prix moyen / T de concentré Ovin 0 % d'autonomie	338	350	320	290	260	230
Frais vétérinaires / brebis	6	15	13	11	9	7
Divers élevage / brebis	6,6	12	10	8	6	4
Charges fourragères / ha (charg. 1 à 1,15)	32			30	20	
Charges opé. / ha de cultures (potentiel limité)	203	450	430	410	390	370
Charges de structure réduites / ha						
	4 413	490	460	420	390	350
EBE / Produit Brut						
	40 %	31	34	37	39	41
Annuités LMT + ADI + FFCT / Produit Brut						
	17	22	20	17	15	12
Autofinancement / Produit Brut						
	5	8	6	4	3	3
Revenu disponible / Produit Brut						
		13	16	19	21	26



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Troupeau bovins viande



Date moyenne de vêlage : 20 novembre 2015

	2016	2015	2014
Nombre de vêlages	92	92	91

	2016	2015	2014
Taux de renouvellement	16 %	18 %	16 %

	2016	2015	2014
Taux de femelles réformées après le 1^{er} vêlage	7 %	18 %	20 %

Nombre de césariennes : 1 tous les 2-3 ans

	2016	2015	2014
Taux de mortalité des veaux	4 %	3 %	5 %

	2016	2015	2014
Nombre de veaux élevés	93	89	89

	2016	2015	2014
Nombre de veaux élevés par vêlage	101 %	97 %	98 %

	2016	2015	2014
Nombre de bovins produits / 100 vêlages	99	96	97

	2016	2015	2014
IVV des 4 ans et plus	360	365	379

	2016	2015	2014
% de vêlages tardifs	0	0	0

	2016	2015	2014
Pertes adultes	1	1	1

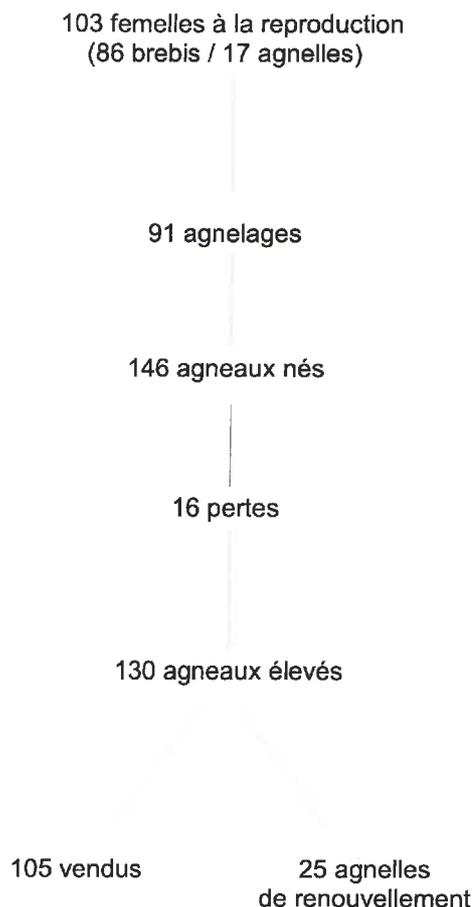
- Période de reproduction du 25 janvier au 15 avril
- 60 % d'IA sur les vaches, 100 % d'IA sur les génisses par groupage de chaleurs
- Saillie des vaches par 1 seul taureau en box
- Surveillance des chaleurs par caméra
- Échographie au 25 mars : les vaches vides sont vendues en avril
- Toutes les vaches sont mises à l'herbe échographiées pleines
- Rentrée définitive des vaches en stabulation au 10 décembre



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Troupeau ovins viande



2016 2015 2014

Nombre de femelles mises en lutte

103 87 90

Taux de renouvellement

17 % 16 % 13 %

Taux de fertilité

88 % 87 % 88 %

Taux de prolificité

160 % 172 % 154 %

Taux de mortalité des agneaux

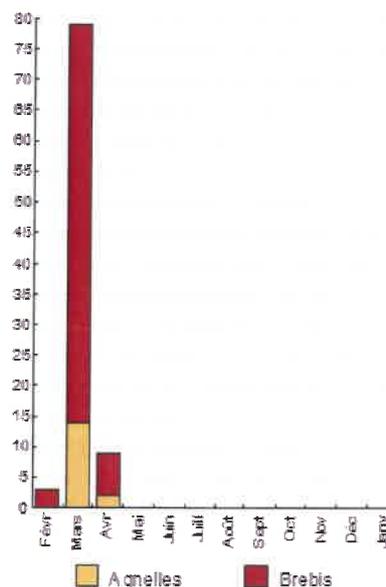
11 % 9 % 9 %

Taux de productivité numérique

126 % 136 % 123 %

Taux de mortalité adulte : 5 %

- Mise en lutte des brebis et agnelles début octobre pour une seule période d'agnelages en mars
- Flushing à l'herbe
- 1 seul lot de lutte avec 2-3 béliers de race Mouton Charollais et Suffolk
- Les brebis pâturent 51 ha de début octobre à fin février
- Entrée définitive en bergerie fin février



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Système fourrager

Ensilage de maïs : 7,2 ha			
Céréales : 117 q et 12 tonnes de paille			
Ensilage = 6,2 ha	Enrubannage = 5,1 ha		94 t de MS d'ensilage de maïs 44 t de MS d'ensilage d'herbe 44 t de MS d'enrubannage 156 t de MS de foin 43 t de paille TOTAL = 373 t de MS consommées 2,9 t de MS / UGB Bovin 68 kg de MS par brebis
Enrubannage = 3,5 ha			
Foin = 30 ha			
85 ha – 150 UGB 56 ares / UGB	119 ha – 145 UGB 83 ares / UGB	124 ha – 119 UGB 104 ares / UGB	
Printemps	Été	Automne	Hiver

- Niveau d'intensification : 1,1 UGB / ha d'herbe
- 32 % surface en herbe fauchée en 1^{re} coupe
- 32 ares fauchés 1^{re} coupe/UGB élevage hivernée
- Conduite du maïs ensilage :
 - 20 tonnes de compost par ha
 - Fumure minérale : 63 N 76 P 0 P

2,9 t MS fourrage/UGB bovin
68 kg MS fourrage / brebis

- Amendement calcaire avant le semis des prairies temporaires.
- Broyage des refus.
- Chargement adapté à chaque îlot

Fertilisation organique sur STH

- 385 tonnes de fumier / an

35 hectares d'herbe garnis chaque année à raison de 11 T par hectare

Fertilisation minérale sur STH

- P.P. pâturée 1 N 1 P 1 K
- P. P. fauchée 12 N 0 P 0 K
- P. Temporaire 72 N 0 P 0 K

Moyenne 9 N 1 P 1 K



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Organisation du pâturage

➤ Mise à l'herbe

- à partir de mi-avril pour les vaches et les génisses
- à partir du 10 avril pour les brebis suitées

➤ Organisation du pâturage

- 3 lots de vaches suitées de veaux mâles à proximité du siège
- 4 lots de vaches suitées de veaux femelles sur des îlots éloignés
- Plusieurs lots de 2 à 4 vaches suitées de veaux femelles sur des petits îlots
- 1 lot de génisses de 18 mois sur un îlot distant de 12 km
- 1 lot de génisses de 30 mois pleines sur un îlot distant de 16 km
- 2 lot de vaches suitées en pâturage continu avec des brebis suitées
- 1 lot de brebis suitées en pâturage tournant
- Les surfaces fauchées sont redistribuées aux différents lots

➤ Complémentation des veaux

- Rationnement des veaux mâles et femelles avant la mise à l'herbe avec une céréale et un complémentaire azoté.
- Complémentation à volonté uniquement des veaux mâles à partir de la mise à l'herbe. Utilisation d'un aliment complet le dernier mois pour les alourdir
- Complémentation des veaux femelles à partir du sevrage.
 - laitannes à vendre rationnées à 3 kg par jour
 - génisses de renouvellement rationnées à 2 kg par jour

➤ Sevrage et rentrée

- Sevrage des veaux mâles lors de la vente, en août
- Sevrage des veaux femelles vers le 15 août.

• Rentrée :

- Vaches et génisses pleines : 10 décembre
- Génisses 1 à 2 ans : vers le 20 décembre

➤ Conduite des agneaux

- Pas de complémentation des agneaux avant sevrage
- Sevrage des agneaux mi juillet
- Finition en bâtiment avec un aliment complet du commerce distribué à volonté



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Rationnement hivernal

Vaches et génisses avant vêlage	Foin à volonté 1 kg de céréales 1 kg de complémentaire azoté 200 g de CMV de type 10.10.6
Vaches et génisses après vêlage	14 kg brut d'ensilage de maïs 14 kg brut d'ensilage d'herbe 5 kg de foin rationné paille à volonté 600 g d'un correcteur azoté à 40 % de MAT 100 g de CMV VL HP
Transition de 2 semaines entre les 2 modes de rationnement L'ensilage est distribué quand les veaux ont plus d'un mois	
Génisses 2 ans	Foin + paille à volonté 1 kg de céréales 1 kg de complémentaire azoté 100 g de CMV de type 10.10.6
Génisses 1 an	Enrubannage + paille à volonté 1 kg de céréales 1 kg de complémentaire azoté 80 g de CMV de type 10.10.6
Brebis et agnelles en fin de gestation	Foin à volonté 600 g d'un aliment complet enrichi en propylène glycol
Brebis et agnelles en début de lactation	Foin à volonté 700 g d'un aliment complet pour brebis en lactation

Le bilan commercial

BOVINS	Nb	Poids vif	Prix moyen	Prix moyen du kilo vif vendu
Vaches maigres	7	686	1.249	1,82
Broutards	50	407	1.076	2,65
Broutardes	19	335	854	2,55
Vaches suitées de veaux mâles	3 + 3	638 + 130	1.243	2,56
Génisse maigre de 30 mois	1	612	1.160	1,90

OVINS	Nb	Poids	Prix moyen	Prix moyen du kilo vendu
Agneaux finis	104	18,6 kgc	114	6.13
Brebis de réforme	18	70	71	1.02
Bélier de réforme	2	90	80	0.80

Complémentarité entre les deux troupeaux

- Pâturage hivernal sur 50 ha par les brebis du 1er octobre à fin février
 - Nettoyage des P.T. l'hiver pour un meilleur démarrage au printemps
 - Tassement de la terre des prairies semées à l'automne
- Pâturage mixte sur 11 ha



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Approche marge brute atelier

	BOVINS	OVINS
Par reproductrice	765 € / vêlage	119 € / agnelage
Par UGB	553 €	629 €
Par ha de SFP bovine ou ovine	593 €	730 €

L'actif simplifié du bilan au 31/12/2016 (hors fourrages, foncier et bas de bilan)

• Bâtiment	32.971 €
• Matériel	99.296 €
• Cheptel	196.490 €
• Parts sociales	2.185 €
• Avances en terre	5.434 €
• Stocks de matières premières	7.309 €
TOTAL	343.685 €

Soit
Soit

3.735 euros par vêlage
2.370 euros par UGB



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Infrastructures

➤ Bâtiments

- Stabulation : 1.200 m², 90 places, construite en 2004 : vaches et taureau
- Stabulation : 280 m² : génisses de 2 ans + vaches
- Stabulation : 150 m² avec accès à l'extérieur : génisses de 1 an

- Bâtiment ancien : 200 m² de stockage puis bergerie

- Stockage : 700 m² en 3 bâtiments

- Stockage : Matériel

- Stockage : Matériel

Des investissements limités pour l'atelier ovin

- Vieux bâtiment utilisé en stockage (250 bottes) et aménagé en bergerie

- Achat de divers équipements pour travailler dans de bonnes conditions :
 - barrières, claies pour cases d'agnelage
 - auges, ratelier et nourrisseur

- 30 € d'investissements par brebis



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Le matériel

- **Traction**

• Tracteur 140 CV 4 RM	2012	500 heures par an
• Tracteur 125 CV 4 RM	2010	400 heures par an
• Tracteur 100 CV 4 RM	2000	200 heures par an
• Tracteur 85 CV 4 RM	1996	100 heures par an

- **Copropriété**

- Herse étapeuse
- Cover-croop
- Rouleau

- **Matériel en CUMA**

- Epandeur de fumier
- Enfonce pieu
- Fendeuse

- **Matériel en propriété**

- Matériel de fenaison
- Bétaillère
- Dérouleuse et pailleuse
- Broyeur de haies et de refus
- Semoir à engrais et pulvérisateur
- Quad

- **Travaux par tiers**

- Ensilage et enrubannage
- Moisson
- Pressage de paille (en partie)
- Labour et semis



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Christophe DAGOUNNEAU
03.86.25.55.38

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Christelle VEAU
03.86.20.20.10

Christophe RAINON
03.86.20.20.07



Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr

RALLYE PORTES OUVERTES ECONOMIQUES

Le 16 novembre 2017

Exploitation de :

Patrice GUYARD

Cloiseau

58330 CRUX LA VILLE



Cycle de production 2016



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales



LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

- L'éleveur 99 ha de SAU
 - Patrice GUYARD

L'Élevage

- **Troupeau bovins viande**
 - 62 vêlages 119 UGB
 - Producteur de :
 - Broutards d'hiver
 - Broutardes d'hiver
 - Vaches finies
 - **Troupeau ovins viande**
 - 154 brebis et agnelles
 - Production d'agneaux d'herbe complémentés avant sevrage
 - Surface fourragère
 - 86.9 ha P. permanentes 1,27 UGB/ha
 - 6.6 ha P. temporaires SFP
- ♦ parcellaire groupé
 - ♦ sol granitique sur 20 ha
 - ♦ ph de 5,5 en majorité
 - ♦ potentiel moyen

Les cultures

- Les cultures : 5,5 ha
 - Renouvellement des prairies temporaires qui restent 2 ans en place

Environnement socio-économique

- **Chambre d'Agriculture – Centre de Comptabilité – Groupements de Producteurs CUMA**



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT

137.612 €

63.925 € 46 %	Ventes bovines Achats animaux Variation inventaire	69.715 € - 2.750 € - 3.040 €	1	→	2
23.643 € 17 %	Ventes ovines Achats animaux Variation inventaire	23.883 € - 430 € 190 €			
2.275 € 2 %	Ventes céréales Autoconsommation semences Autoconsommation animaux Variation inventaire	0 € 0 € 5.044 € - 2769 €			
41.601 € 30 %	ABA Aide Ovine (9 %) Aides découplées ICHN	10.127 € 3.678 € 19.676 € 8.120 €	3		
6.168 € 4 %	Aides diverses	6.168 €			

CHARGES

94.506 €

Charges opérationnelles		
Bovins 25.573 € 57 %	Aliments prélevés	4.004 €
	Aliments achetés	10.168 €
	Vétérinaires	7.238 €
	Paille achat	3.024 €
Ovins 10.648 € 24 %	Divers élevage	1.139 €
	Aliments prélevés	1.040 €
	Aliments achetés	4.605 €
	Vétérinaires	2.950 €
SFP 5.747 € 13 %	Paille achat	155 €
	Divers élevage	1.898 €
	Surfaces fourragères :	
	Semences	394 €
Cultures 2.892 € 6 %	Engrais	5.266 €
	Phytosanitaires	87 €
	Divers	/
	Semences	441 €
	Engrais	1.270 €
	Phytosanitaires	891 €
	Divers	290 €

Charges de structure réduites	
- Fermage	9.141 €
- Impôt foncier	80 €
- MSA	7.818 €
- Entretien matériel	1.607 €
- Petit matériel	1.643 €
- Carburant lubrifiant	3.419 €
- Travaux par tiers	13.177 €
- Location	0 €
- Carburant pompe	992 €
- Entretien bâtiment	196 €
- Entretien foncier	923 €
- Assurance	3.599 €
- Eau	1.148 €
- Electricité	554 €
- Comptabilité gestion	1.975 €
- Impôts et taxes	275 €
- Services bancaires	268 €
- Téléphonie	457 €
- Divers gestion	2.373 €

EBE = 43.106 €

5

Annuités LMT + ADI
Autofinancement
Rémunération de la main d'oeuvre
Amortisseur / conjoncture



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Votre profil Année 2016

-- - +- + ++ +++

Dispositif de production

Nombre de vêlages / UMO économique	62					
Nombre d'UGB / vêlage	1,47	1,56	1,53	1,5	1,47	1,44
Nombre bovins produits / 100 vêlages	102	88	90	92	95	97
Nombre de kgs vifs produits / UGB	328	285	300	315	330	345
Poids moyen du bovin vendu	478	470	485	500	515	530
Prix moyen kg vif vendu	2,21	2,10	2,15	2,20	2,25	2,30
Nombre d'agneaux produits / 100 agnelages	149	100	110	120	130	140
Poids moyen de l'agneau de boucherie vendu	19,30	17,50	18	18,50	19	19,50
Prix moyen de l'agneau de boucherie vendu	117	105	110	115	120	125
Rendement des céréales potentiel limité	32	52	57	62	67	72
Valorisation du ql de céréales prélevé				13	13	

Aides découplées (DPB + Aide Verte + Surprime)	199	140	160	180	200	220
Aides compensatoires totales / ha	420	340	360	370	390	410

Tonnes de viande produites / UMO économique	39,3					
29,8 tonnes de viande bovine		25	30	35	40	45
9,5 tonnes de viande ovine						
Quintaux produits / UMO économique	175					



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

-- - +- + ++ +++

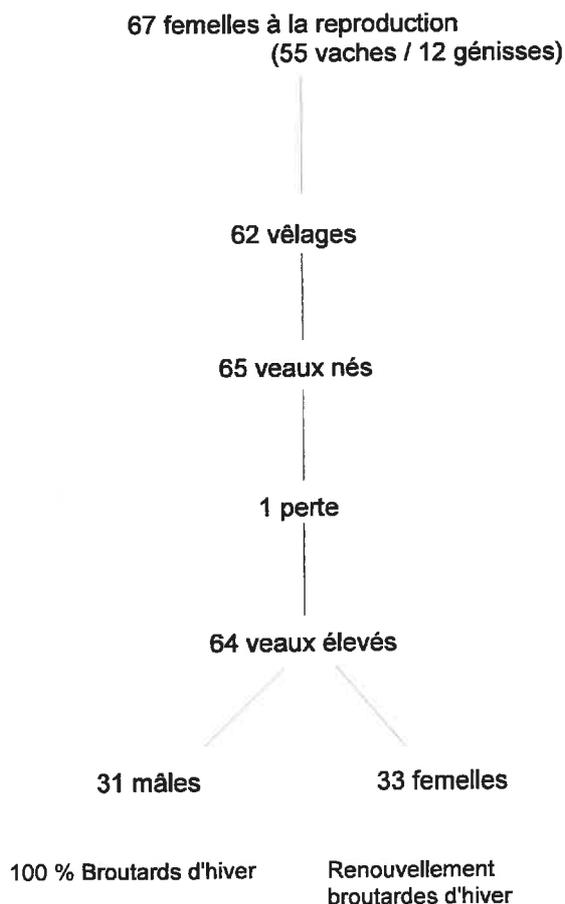
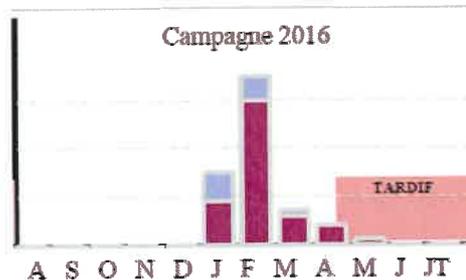
Charges opérationnelles						
Kilos de concentrés / kilo vif bovin produit	1.9	2,1	2	1,9	1,8	1,7
Prix moyen / T de concentré bovin 40 % d'autonomie	248	300	270	240	210	180
Frais vétérinaires / UGB Bovin	79	95	85	75	65	55
Paille consommée / UGB Bovin(en T)	1,05	1,30	1,20	1,10	1,00	0,9
Divers élevage / UGB Bovin	12	30	25	21	17	12
Quantité de concentré consommée / brebis	132	200	170	140	110	80
Prix moyen / T de concentré Ovin 40 % d'autonomie	276	300	270	240	210	180
Frais vétérinaires / brebis	19	15	13	11	9	7
Divers élevage / brebis	12	12	10	8	6	4
Charges fourragères / ha (charg. 1,15 à 1,30)	61			75	60	
Charges opé. / ha de cultures (potentiel moyen)	527	480	460	440	420	400
Charges de structure réduites / ha	4 501	490	460	420	390	350
EBE / Produit Brut	31 %	31	34	37	39	41
Annuités LMT + ADI + FFCT / Produit Brut	12	22	20	17	15	12
Autofinancement / Produit Brut	5 2	8	6	4	3	2
Revenu disponible / Produit Brut	18	13	16	19	21	26



REGION
BOURCOCNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Troupeau bovins viande



Date moyenne de vêlage : 15 février 2016

	2016	2015	2014
Nombre de vêlages	60	63	62
Taux de renouvellement	19 %	16 %	18 %
Taux de femelles réformées après le 1^{er} vêlage	8 %	0 %	9 %
Nombre de césariennes : 1 tous les 2-3 ans			
Taux de mortalité des veaux	1,5 %	1,5 %	5 %
Nombre de veaux élevés	64	66	59
Nombre de veaux élevés par vêlage	103 %	105 %	98 %
Nombre de bovins produits / 100 vêlages	102	105	97
IVV des 4 ans et plus	372	364	378
% de vêlages tardifs	1,6	3	3
Pertes adultes	1	0	1

- Période de reproduction du 5 - 10 avril au 1^{er} août
- Critères de choix du taureau : facilité de vêlage et croissance
- Fouille systématique des vaches à la rentrée définitive, au 10 décembre



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

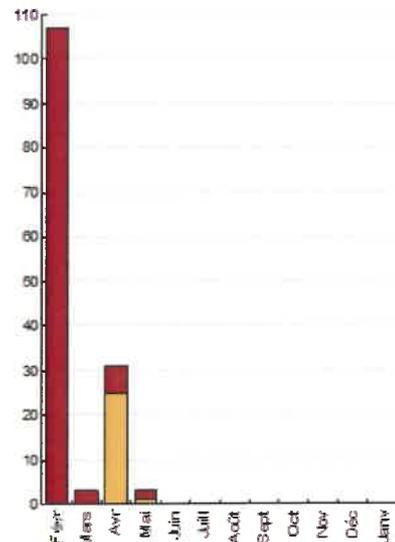
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Troupeau ovins viande



	2016	2015	2014
Nombre de femelles mises en lutte	154	152	151
Taux de renouvellement	19 %	19 %	19 %
Taux de fertilité	94 %	93 %	98 %
Taux de prolificité	164 %	189 %	170 %
Taux de mortalité des agneaux	9 %	10 %	7 %
Taux de productivité numérique	140 %	159 %	155 %
Taux de mortalité adulte : 4 %			

- Mise en lutte de 4 lots de 30 brebis en septembre avec contrôle de paternité
- Echographie 45 jours après le retrait des béliers
- Mise en lutte des agnelles mi-novembre avec les brebis vides du 1^{er} lot
- Flushing à l'herbe
- Date moyenne d'agnelages du 1^{er} lot : 10 février



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Système fourrager

Céréales : 5,48 ha 175 quintaux 25 tonnes de paille

Enrubannage Prairie Temporaire : 6,6 ha	Foin Prairie Temporaire : 6,6 ha		Enrubannage : 24 t MS
Foin : 32,6 ha			Foin : 214 t MS
			Paille consommée : 21 t
			TOTAL = 259 t MS
			116 kg MS / brebis
			2,6 t MS / UGB Bovin
54,3 ha - 107 UGB 51 ares / UGB	86,9 ha - 117 UGB 74 ares / UGB	93,5 ha - 116 UGB 81 ares / UGB	6,9 ha - 3,3 UGB 209 ares / UGB
Printemps	Été	Automne	Hiver

- Niveau d'intensification : 1,27 UGB / ha d'herbe
- 42 % surface en herbe fauchée en 1^{re} coupe
- Fertilisation organique :
 - 11,50 ha de prairie fauchée garnis de 13 t / ha de fumier
 - 17 ha de prairie pâturée garnis de 11 t / ha de compost
- Fertilisation minérale :
 - 27 N 16 P 0 K
- Fauche des refus.



UNION EUROPEENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Organisation du pâturage

➤ **73,5 ha pour les bovins**

✓ **Mise à l'herbe**

- Le 20 mars pour les génisses
- A partir du 5 avril pour les vaches

✓ **Organisation du pâturage**

- 15 vaches suitées avec 1 jeune taureau disposent de 10,4 ha (2 parcelles) de prairie de moins bonne qualité uniquement pâturée
- 25 vaches suitées et 1 taureau sont mis sur une parcelle de 16 ha humides qui craignent le piétinement au printemps et dont une partie est mise en défend pour être fauchée
- 25 femelles dont les génisses de 30 mois et 1 taureau pâturent 12,5 ha à proximité des bâtiments. Après la fauche, 4,3 ha qui assuraient la transition à l'herbe des lots s'ajoutent à cette surface
- Les génisses de 18 mois pâturent 6,6 ha sur 2 parcelles
- Les vaches de réforme sont conduites sur 1 parcelle de 1,8 ha

✓ **Complémentation des veaux**

- Les veaux mâles et femelles sont complémentés à partir de début août jusqu'au sevrage avec 2 kg maximum par jour d'un aliment complet

✓ **Sevrage et rentrée**

- Sevrage et rentrée des veaux fin octobre
- Poids des veaux au 8/11/2016 : mâles : 320 kg
femelles: 310 kg
- Rentrée des vaches et génisses : 10 décembre



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

➤ **20 ha pour les ovins en 6 parcelles**

✓ **Mise à l'herbe définitive : 23 mars**

✓ **Organisation du pâturage**

- Les lots sont conduits en pâturage tournant
- Le lot de janvier (105 brebis et 180 agneaux) effectue 2 à 4 passages par parcelle avec des temps de séjour d'environ 8 jours pour des chargements de 21 à 35 brebis suitées par ha
- Le lot d'avril "tourne" sur moins de parcelles et est rejoint par les agneaux sevrés du 1^{er} lot à partir de début juin

✓ **Complémentation des agneaux**

- Les agneaux sont complétés dès l'âge de 3 semaines avec un aliment complet du commerce
- Date de sevrage : début juin pour le lot de janvier
fin juillet pour le lot d'avril
- La consommation moyenne d'aliment est de 47 kg par agneau produit

✓ **Rentrée**

- Lot de janvier : tous les soirs à partir de début janvier
- Lot d'avril : A la naissance du 1^{er} agneau



UNION EUROPEENNE

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Rationnement hivernal

Vaches et génisses avant vêlage	Foin à volonté 1,2 kg de céréales 0,5 kg de complémentaire azoté 100 g de CMV de type 5.25.5
Vaches et génisses après vêlage	Foin à volonté 1,4 kg de céréales 0,7 kg de complémentaire azoté 100 g de CMV de type 5.25.5
Génisses 2 ans	Enrubannage de P.T. à volonté Paille à volonté 1,5 kg de céréales 0,4 kg de complémentaire azoté 80 g de CMV de type 6.21.7
Génisses 1 an de renouvellement	Enrubannage de P.T. à volonté Paille à volonté 1,5 kg de céréales 0,5 kg de complémentaire azoté 60 g de CMV de type 6.21.7
Broutardes	Foin à volonté 1,4 kg (60 % céréales - 40 % complémentaire azoté) / 100 kg de poids vif
Broutards	Foin à volonté 1,5 kg (60 % céréales - 40 % complémentaire azoté) / 100 kg de poids vif
Vaches en finition	Foin à volonté 10 kg (60 % céréales - 40 % complémentaire azoté)

Brebis pendant le dernier mois de gestation	Foin à volonté 300 à 600 g de céréales 80 g d'aliment liquide 30 g de CMV de type 4.24.6 10 g d'un complémentaire nutritionnel
Brebis pendant les 45 premiers jours de lactation	Foin de 2 ^{ème} coupe de PT à volonté 700 g de céréales 300 g d'un complémentaire azoté 30 g de CMV de type 4.24.6
Agnelles pendant le dernier mois de gestation	Foin à volonté 350 g de céréales 30 g de CMV de type 4.24.6
Agnelles pendant le 1 ^{er} mois de lactation	Foin à volonté 600 g de céréales 30 g de CMV de type 4.24.6



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Le bilan commercial

BOVINS	Nbre	Poids	Prix moyen	Prix moyen du kilo vendu
Vaches finies	11	445,9 kgc	1.575	3,53
Broutards	34	415 kgv	997	2,40
Broutardes	20	375 kgv	865	2,30
Vache maigre	1	700 kgv	1.200	1,71

OVINS	Nbre	Poids	Prix moyen	Prix moyen du kilo vendu
Agneaux finis	123	19,3 kgc	117	6,04
Agnelles de reproduction	40	40 kgv	127	3,17
Agneaux reproducteurs	6	50 kgv	200	4,00
Brebis de réforme	27	75 kgv	68	0,90
Bélier de réforme	2	90 kgv	80	0,89



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Approche marge brute atelier

	BOVINS	OVINS
Par reproductrice	726 € / vêlage	99 € / brebis
Par UGB	484 €	549 €
Par ha de SFP bovine ou ovine	616 €	698 €

L'actif simplifié du bilan au 31/12/2016 (hors fourrages, foncier et bas de bilan)

• Bâtiment	61.736 €
• Matériel	20.635 €
• Cheptel	171.510 €
• Parts sociales	9.747 €
• Avances en terre	5.612 €
• Stocks de matières premières	2.919 €
TOTAL	272.159 €

Soit
Soit

4.389 euros par vêlage
2.287 euros par UGB

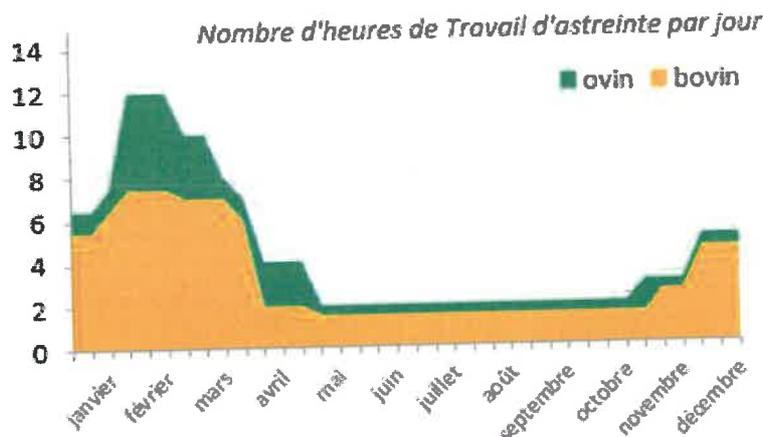


**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Approche du temps de travail

➤ 1600 heures de travail d'astreinte total en 2016



➤ 95 % du travail d'astreinte réalisé par l'éleveur

Travail d'astreinte / jour	4,4 h / j
Travail d'astreinte / UGB Bovin	13,4 h
Travail d'astreinte / UGB Ovin	14,9 h
Travail de saison total (Troupeaux, SFP, céréales, entretien du territoire)	109 j
Temps disponible pour l'éleveur par an	813 h

➤ Les solutions pour réduire le temps de travail :

- Le groupage des mises bas pour :
 - une meilleure surveillance des animaux
 - la conduite de lots homogènes
 - des ventes groupées
- Des investissements en matériel :
 - Quad, parc de contention ovin et bovin, bascules, pailleuse, dérouleuse
- Des investissements en bâtiments :
 - construction d'une stabulation et d'un hangar de stockage
 - aménagement d'un ancien bâtiment en bergerie
 - caméra de surveillance pour les vêlages



UNION EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Infrastructures

➤ **Bâtiments**

- Stabulation : 79 places + 4 cases à taureau, construite en 1997 et agrandie en 2011
- Stabulation : 28 places pour les broutards
- Grange aménagée pour 20 génisses de 1 an

- Bergerie : 250 m²

- Stockage du fourrage : 486 m²

Des investissements limités pour l'atelier ovin

- Ancien bâtiment aménagé en bergerie

- Achat de divers équipements pour travailler dans de bonnes conditions

- Investissement dans un parc de contention en 2003



UNION EUROPÉENNE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Le matériel

- **Traction**

- Tracteur 100 CV 4 RM 2007 500 heures par an
- Tracteur 95 CV 4 RM 2000 350 heures par an
- Tracteur 42 CV 4 RM 1981 50 heures par an

- **Matériel en CUMA**

- Tracteur 150 CV 4 RM 2009 100 heures par an
- Télésopique 140 CV 2014 80 heures par an

- Presse balles rondes
- Plateaux
- Benne 15 t
- Epandeur à fumier
- Herse étapeuse
- Déchaumeur
- Combiné de semis 3 m
- Broyeur de haie
- Enfonceur pieux, fendeuse, malaxeur à béton

- **Matériel en propriété**

- Matériel de fenaison : faucheuse, faneuse, andaineur, presse moyenne densité
- Charrue 3 socs
- Semoir à engrais
- Pulvérisateur
- Benne 10 t
- Bétaillère
- Dérouleuse
- Pailleuse
- Broyeur de refus
- Semoir à engrais et pulvérisateur
- Quad

- **Travaux par tiers**

- Enrubannage
- Moisson
- Compostage (CUMA Terr'eau)



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



UNION EUROPEENNE

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL
03.86.20.20.11

Christophe DAGOINEAU
03.86.25.55.38

Amélie BRISSON
03.86.93.40.54

Frédérique MARCEAU
03.86.25.55.03

Christian BOURGE
03.86.93.40.52

Christelle VEAU
03.86.20.20.10

Christophe RAINON
03.86.20.20.07

Béatrice BOURDON
03.86.25.55.04



Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex

Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr

Le 26 octobre 2017

Exploitation de :

Alexandre BARTHELAT

**Ferme de Marcy
58130 POISEUX**



Cycle de production 2016



LE DISPOSITIF DE PRODUCTION

Main d'œuvre

➤ L'éleveur

- Alexandre Barthelat

94,6 ha de SAU

L'Élevage

➤ Troupeau ovins viande

- 358 brebis et agnelles

➤ Production d'agneaux d'herbe et de bergerie

➤ Atelier équin

- 3 poulinières AQPS
- Production de poulains pour la course

Surface fourragère

- 61,3 ha P. permanentes
- 2,2 ha P. temporaires

69 UGB

1,10 UGB/ha
SFP

♦ parcellaire groupé

♦ nature des sols très hétérogène avec une dominance argilo-silex

♦ potentiel moyen

Les cultures

- Les cultures : 31,1 ha
 - céréales et méteil

Environnement socio-économique

- Chambre d'Agriculture - Centre de Comptabilité - Groupement de Producteurs - Coopérative - Haras de Cercy - Association "L'agneau près de chez vous"



UNION EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Évaluation de l'économie globale de l'exploitation

Cycle de production 2016

PRODUIT BRUT 106.311 €

41.996 € 40%	Ventes ovines Achats animaux Variation inventaire	41.261 € -9.700 € +10.435 €
12.500 € 12%	Ventes équinnes Achats animaux Variation inventaire	7.500 € / +5.000 €
15.092 € 14%	Ventes céréales Autoconsommation semences Autoconsommation animaux Vente de paille Variation inventaire	2.257 € 195 € 4.346 € 897 € +7.397 €
35.421 € 33%	Aide Ovine Aides découplées ICHN	6.055 € 21.175 € 8.191 €
1.302 € 1%	Aides diverses	1.302 €

CHARGES

76.969 €

Charges opérationnelles	
Ovins 23.373 €	Aliments prélevés 4.190 € Aliments achetés 13.770 € Vétérinaires 2.845 € Divers élevage 2.568 €
Equins 6.577 €	Aliments prélevés 156 € Aliments achetés 414 € Vétérinaires 1000 € Divers élevage 5007 €
SFP 0 €	Surfaces fourragères : Semences / Engrais / Phytoprotecteurs / Divers /
Cultures 9.036 €	Semences 497 € Engrais 5.770 € Phytoprotecteurs 2.745 € Divers 24 €
Charges de structure réduites	
	- Fermage 10 391 € - Impôt foncier 0 € - MSA 2.315 € - Entretien matériel 2.246 € - Petit matériel 458 € - Carburant lubrifiant 1.296 € - Travaux par tiers 6.365 € - Location 291 € - Carburant pompe 618 € - Entretien bâtiment 2.382 € - Entretien foncier 473 € - Assurance 2.602 € - Eau 667 € - Electricité 2.202 € - Comptabilité gestion 4.406 € - Impôts et taxes 193 € - Services bancaires 343 € - Téléphonie 533 € - Divers gestion 202 €

EBE = 29.342 €

5 Annuités LMT + ADI
Autofinancement
Rémunération de la main d'oeuvre
Amortisseur / conjoncture



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Votre profil Année 2016

-- - +- + ++ +++

Dispositif de production						
Nombre d'agnelages / UMO économique	306					
Nombre d'agneaux produits / 100 agnelages	110	100	110	120	130	140
Poids moyen de l'agneau de boucherie vendu	19,70	17,50	18	18,50	19	19,50
Prix moyen de l'agneau de boucherie vendu	126	110	115	120	125	130
Rendement des céréales potentiel moyen	39	50	55	60	65	70
Valorisation du ql de céréales prélevé	13			13	13	
Aides découplées (DPB + Aide Verte + Surprime)	223	140	160	180	200	220
Aides compensatoires totales / ha	374	350	370	390	410	430
Tonnes de viande vive produites / UMO économique	25	20	25	30	35	40
Quintaux produits / UMO économique	1130			2000		

-- - + - + ++ +++

Charges opérationnelles							
Quantité de concentré consommée / brebis	235	240	210	180	150	120	
Prix moyen / T de concentré Ovin 40 % d'autonomie	213	300	270	240	210	180	
Frais vétérinaires / brebis	8	15	13	11	9	7	
Divers élevage / brebis	7,2	12	10	8	6	4	
Charges fourragères / ha (charg. 1 à 1,15)	0			30	20		
Charges opé. / ha de cultures (potentiel moyen)	290	450	430	410	390	370	
Charges de structure réduites / ha	401	490	460	420	390	350	
EBE / Produit Brut	28 %	31	34	37	39	41	
Annuités LMT + ADI + FFCT / Produit Brut	22 %	22	20	17	15	12	
Autofinancement / Produit Brut	5	8	6	4	3	3	
Revenu disponible / Produit Brut		13	15	19	21	26	



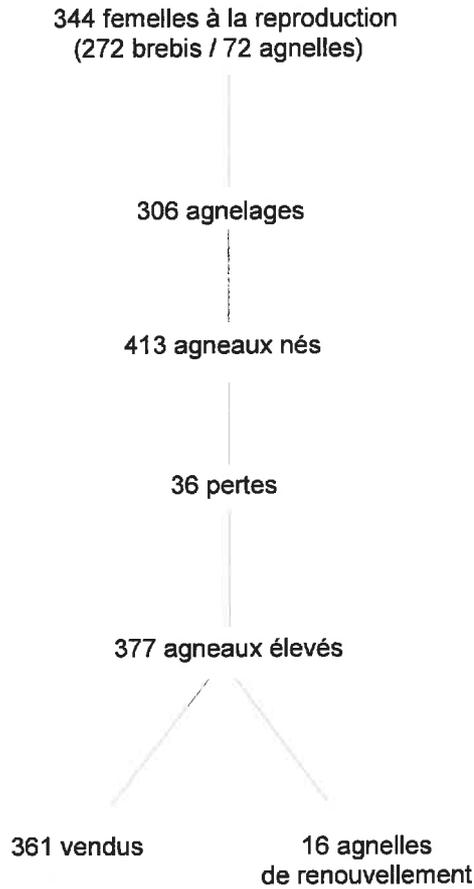
Avec la contribution financière de compte d'allocations spéciales «développement agricole et rural»



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) L'Europe investit dans les zones rurales.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Troupeau ovins viande



Taux de renouvellement : 21 %

Taux de fertilité : 89 %

Taux de prolificité : 135 %

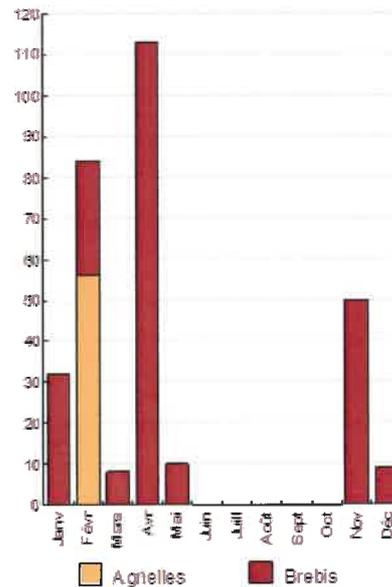
Taux de mortalité des agneaux : 9 %

Taux de productivité numérique : 110 %

Taux de mortalité adulte : 6 %

- 1 lot de lutte pour chaque période de reproduction
- Tous les béliers avec toutes les brebis
- Lutte courte de 35 jours

Répartition des agnelages



Systeme fourrager

Céréales : 29,3 ha 334 quintaux

Foin Prairie Temporaire : 2,2 ha			Enrubannage : 25 t MS Foin : 89 t MS Paille consommée : 10 t TOTAL = 124 t MS 131 kg MS / brebis 2 t MS / cheval
Enrubannage : 6 ha	Refus : 5 ha		
Foin : 18 ha			
37 ha – 51 UGB 72 ares / UGB	56 ha – 65 UGB 86 ares / UGB	61 ha – 47 UGB 129 ares / UGB	
Printemps	Eté	Automne	39 ha – 33 UGB 118 ares / UGB Hiver

- Niveau d'intensification : 1,1 UGB / ha d'herbe
- 41 % surface en herbe fauchée en 1^{re} coupe
- 22 ha inondables
- Arrêt du pâturage hivernal début mars sur les parcelles fauchées

- **Fertilisation organique sur STH :**
 - 260 tonnes de fumier par an
 - 26 hectares de prairies fauchées garnis chaque année à raison de 10 t par ha

- **Fertilisation minérale sur STH : 0 N 0 P 0 K**

Conduite des brebis Romane

➤ Reproduction : Mises bas en novembre-décembre et février

- Brebis Romane mises en lutte en juin avec tous les béliers pendant 35 jours
 - ✓ Flushing à l'herbe
 - ✓ Echographie à 45 jours après le retrait des béliers : les vides sont rattrapées avec le lot suivant des agnelles
- Agnelles Romane mises en lutte en août avec tous les béliers pendant 35 jours
 - ✓ Flushing avec 400 g de céréales (moitié avoine) pendant 65 jours
 - ✓ Echographie à 45 jours après le retrait des béliers : les vides sont rattrapées avec le lot suivant des herbagères

➤ Agnelage

- Brebis et agnelles rentrées en bergerie 1 mois avant terme pour être complémentées :

30 jours avant agnelage	Enrubannage à volonté 600 g à 1,5 kg de mélange (2/3 céréales - 1/3 tourteau de colza) 15 g de CMV de type 8.20
75 premiers jours de lactation	Enrubannage à volonté 1,5 kg de mélange (2/3 céréales - 1/3 tourteau de colza)
du 75 ^{ème} au 90 ^{ème} jour de lactation	Foin à volonté Arrêt du tourteau de colza diminution de l'apport de céréales
Tarissement	Paille à volonté pendant 1 mois avant d'être sorties à l'herbe

➤ Conduite des agneaux

- Début complémentation des agneaux à partir de 15 jours à l'aide d'un aliment complet du commerce distribué à volonté (+ bassine d'argile)
- Au sevrage, à 90 jours, idem + paille à volonté
- Consommation d'aliment estimée à 100 kg par agneau

➤ Conduite sanitaire

Brebis	Avant la lutte, fin mai - début juin : traitement contre les strongles Fin d'été : si coprologie positive, traitement contre les strongles Entrée en bergerie : Traitement avec Nétobimin si coprologie positive 15 jours après, traitement contre les strongles
Agneaux	à 30 jours, traitement coccidiose + strongles de bergerie à 2 mois, traitement coccidiose si besoin



Avec le soutien financier du couple d'instruments opérationnels développement agricole et rural



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Conduite des brebis herbagères

➤ Reproduction : Mises bas en avril

- Brebis mises en lutte en novembre en un seul lot avec tous les béliers pendant 35 jours
 - ✓ Flushing avec 400 g de céréales (moitié avoine) pendant 65 jours
 - ✓ Hivernage à l'herbe avec apport de foin si nécessaire

➤ Agnelage

- Brebis rentrées en bergerie 1 mois avant terme pour être complémentées :

30 jours avant agnelage	Foin à volonté 600 g à 1,2 kg de mélange (2/3 céréales - 1/3 tourteau de colza) 15 g de CMV de type 8.20
1 ^{er} mois de lactation en bâtiment	Foin à volonté 1,2 kg de mélange (2/3 céréales - 1/3 tourteau de colza)
90 jours de lactation à l'herbe	Apport de 500 g de céréales pendant le 2 ^{ème} mois de lactation
Tarissement	sur un pré "rapé" ou à la paille en bergerie pendant 1 mois

➤ Conduite des agneaux

- Pas de complémentation des agneaux avant sevrage
- Au sevrage, à 120 jours, tonte et rentrée en bergerie, mâles et femelles séparés
 - ✓ Sans transition, finition avec un aliment complet du commerce distribué à volonté avec du bicarbonate + paille à volonté
 - ✓ Si nécessaire, rationnement des agneaux 15 jours avant le départ
- Consommation d'aliment estimée à 80 kg par agneau

➤ Conduite sanitaire

Brebis	En fin d'été si coprologie positive ou au plus tard avant la lutte, traitement contre les strongles Entrée en bergerie, en mars : traitement avec Nétobimin si coprologie positive 15 jours après, traitement strongles A la tonte, en juin, traitement contre les strongles
Agneaux	A 30 jours, traitement coccidiose + strongles 1 mois après la mise à l'herbe, traitement spécifique ténia Au sevrage, traitement contre les strongles Seuls les agneaux au biberon sont vaccinés contre l'entérotoxémie



Avec la contribution financière du compte d'allocation agricole de développement agricole et rural



UNION EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Conduite des agnelles Romane achetées

➤ Introduction

- Agnelles nées en novembre achetées au printemps
- Gardées en bergerie puis mises à l'herbe 1 mois avant la lutte

➤ Conduite alimentaire

Les premiers 15 jours	Foin à volonté aliment complet agneau rationné
Jusqu'à la mise à l'herbe	Foin à volonté 1 kg de mélange (2/3 céréales - 1/3 tourteau de colza)
De la mise à l'herbe jusqu'à 35 jours après le début de lutte	600 g de céréales
Début de gestation	Arrêt de la complémentation Pâturage des meilleures prairies

➤ Reproduction

- Lutte en août
- Premier agnelage à 14 - 15 mois

Le bilan commercial

OVINS	Nb	Poids	Prix moyen	Prix moyen du kilo vendu
Agneaux finis	257	21,1 kgc	134	6,36
Agneaux maigres	41	28 kgv	78	2,79
Brebis de réforme	22	65 kgv	71	1,09
Brebis de reproduction	6	70 kgv	150	2,14

Les grandes étapes depuis l'installation

- **Pré-installation le 30 janvier 2013 sur 40 ha**
 - 102 brebis et de 2 béliers Mouton Charollais x Texel achetés en Haute-Vienne
 - Début d'aménagement de la bergerie
 - 5 demi-parts dans 2 poulinières et 3 pouliches

- **Installation le 6 septembre 2013 sur 95 ha**
 - Achat de 2 demi-parts des 2 poulinières

- **Augmentation du cheptel**
 - Printemps 2014 :
 - Achat de 60 brebis Mouton Charollais
 - Achat des 80 premières agnelles Romane nées en novembre 2013

 - 2015 :
 - Achat de 56 brebis herbagères
 - Achat de 58 agnelles Romane nées en novembre 2014

 - 2016 :
 - Achat de 60 agnelles Romane nées en novembre 2015

- **Clôture électrique en 3 ou 4 fils**



avec la coopération financière
du conseil d'agriculture agricole
«développement agricole et rural»



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

L'actif simplifié du bilan au 31/12/2016 (hors fourrages, foncier et bas de bilan)

• Clôture	4.004 €
• Bâtiment	6.428 €
• Matériel	20.836 €
• Cheptel	85.995 €
• Parts sociales	369 €
• Avances en terre	5.091 €
• Stocks de matières premières	9.719 €
TOTAL	132.442 €

Soit **1.920 euros par UGB**

Infrastructures

➤ Bâtiments

- Etable entravée de 56 m x 13,50 m aménagée en bergerie de 260 places
- Ancien bâtiment aménagé en 3 bergeries de 20, 30 et 40 places
- Stockage fourrage de 210 m²
- Stockage fourrage de 270 m²



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Le matériel

- **Traction**

- Tracteur 100 CV 4 RM 2005 800 heures par an
- Tracteur 55 CV 2 RM 1978 200 heures par an

- **Matériel en propriété**

- Camion bétailière
- Tout la chaîne de fenaison
- Enrubanneuse
- Benne, plateau
- Epandeur à fumier 6 t
- Broyeur de haies et de refus
- Charrue 3 socs, déchaumeur
- Herse de prairie
- Fendeuse
- Quad

- **Travaux par tiers**

- Moisson
- Epandage d'engrais
- Curage

- **Travail en entraide**

- **Pas de matériel en copropriété**

- **Pas d'adhésion à une CUMA**



avec le soutien financier
du conseil d'agriculture agricole
et l'investissement agricole en 2014.



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Une équipe **ELEVAGE** à votre service



Francis BOUGAREL

03.86.20.20.11

Christophe DAGOUNEAU

03.86.25.55.38

Amélie BRISSON

03.86.93.40.54

Frédérique MARCEAU

03.86.25.55.03

Christian BOURGE

03.86.93.40.52

Christelle VEAU

03.86.20.20.10

Christophe RAINON

03.86.20.20.07

Béatrice BOURDON

03.86.25.55.04



Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Bd Léon Blum – CS40080
58028 NEVERS Cedex

Tél : 03 86 93 40 00 – Fax : 03 86 93 40 19
www.nievre.chambagri.fr